



Bulletin Officiel

N°6352 Lundi 10 Mai 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV A L'OCCASION DES AGO 3

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 6

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON -SOTIPAPIER- 7

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 8

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV 9

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON -SOTIPAPIER- 10

INFORMATIONS POST AGO-AGE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL- 13

ONE TECH HOLDING 18

TUNISIE LEASING ET FACTORING 22

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB- 29

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB- AGE 35

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV L'INVESTISSEUR 36

SICAV AVENIR 37

SICAV L'EPARGNANT 38

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*mise à jour en date du 03/05/2021*)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-
- SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES -SITEX-
- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-

COMMUNIQUÉ DU CMF

**RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV
A L'OCCASION DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux Sociétés d'Investissement à Capital Variable – SICAV – et aux sociétés chargées de la gestion des SICAV, les obligations d'information annuelles à l'occasion des assemblées générales ordinaires :

I - Documents à communiquer au CMF :

1- Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117, les SICAV sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier, **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

- l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration
- les états financiers annuels arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par le commissaire aux comptes
- les rapports du commissaire aux comptes. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.
- le rapport annuel sur l'activité de la SICAV qui est destiné aux actionnaires et établi par le gestionnaire à la clôture de chaque exercice et prévu par l'article 140 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Ce rapport doit comporter, notamment, les renseignements suivants :

- ✓ la ventilation de l'actif ;
- ✓ la ventilation du passif ;
- ✓ la ventilation du portefeuille titres ;
- ✓ le nombre d'actions en circulation ;
- ✓ l'orientation de la politique de placement dans le cadre de la politique énoncée dans le prospectus ;
- ✓ la manière avec laquelle la politique de placement a été suivie ;
- ✓ la ventilation des revenus de la SICAV ;
- ✓ les indications des mouvements intervenus dans les actifs de la SICAV au cours de l'exercice ;
- ✓ le compte des produits et charges ;
- ✓ les plus-values ou moins-values réalisées ;
- ✓ l'affectation des résultats ;
- ✓ les changements de méthodes de valorisation et leurs motifs ;
- ✓ le montant global des sommes facturées à la SICAV et leur nature et lorsque les bénéficiaires sont des entreprises liées au gestionnaire, le rapport indique leur identité ainsi que le montant global facturé ;
- ✓ les valeurs liquidatives constatées au début et à la fin de l'exercice.

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 ter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent, **dans les quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire**, déposer ou adresser au Conseil du Marché Financier :

- les documents visés à l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 s'ils ont été modifiés ;
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- la liste des actionnaires ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

II - Documents à publier :

1 - Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 276 nouveau du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et au Journal Officiel du Centre National du Registre des Entreprises, **dans le délai de vingt et un jours au moins avant la date fixée pour la réunion**. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues d'établir les états financiers conformément à la réglementation comptable en vigueur et de les publier au Journal Officiel de la République Tunisienne **trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire**.

Cette publication comporte :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- la mention que les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

En application des dispositions de l'article 3 bis de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire**.

Toutefois, à des fins de publication dans le quotidien, les SICAV peuvent se limiter à publier :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes notamment le portefeuille titres, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues de publier au Journal Officiel de la République Tunisienne à nouveau les états financiers après la réunion de l'assemblée générale, au cas où cette dernière les modifie.

De plus, en application des dispositions de l'article 3 quarter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis **dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard** :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

Les dirigeants des SICAV ou les sociétés chargées de la gestion des SICAV sont appelés, chacun en ce qui le concerne, à respecter ces obligations.

2021 - AC - 010

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID-19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID-19.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton -SOTIPAPIER-

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON (SOTIPAPIER) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, devant se tenir **le mardi 8 juin 2021, à dix heures (10h)** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), sise au Boulevard principal, Lac Turkana, les Berges du Lac, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- ✓ Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- ✓ Approbation des conventions réglementées conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- ✓ Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- ✓ Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- ✓ Fixation des jetons de présence des administrateurs de la Société ;
- ✓ Quitus aux membres du Conseil d'Administration de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- ✓ Nomination d'un deuxième commissaire aux comptes pour la Société ;
- ✓ Questions diverses ; et
- ✓ Pouvoirs pour formalités.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°19-2008 du 26 août 2008
Siège social : Rue Hédi Nouira- 1030 Tunis

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **mardi 25 mai 2020 à 9H**, au siège social de la société, sis à la rue Hédi Nouira -1030 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/12/2020;
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice;
4. Approbation des conventions réglementées;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2020;
6. Ratification de la cooptation d'un administrateur ;
7. Fixation des jetons de présence;
8. Quitus aux administrateurs;
9. Pouvoir pour formalité.

NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n° 49-2006 du 27 décembre 2006
Siège social: Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Les actionnaires de FINACORP OBLIGATAIRE SICAV sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire **le vendredi 28 mai 2021 à 15 h** au siège de la société sis à la rue du Lac Loch Ness – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020
- 3- Approbation des états financiers de l'exercice 2020
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2020
- 5- Quitus aux administrateurs
- 6- Fixation du montant des jetons de présence
- 7- Questions diverses

2021- AS -0603

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton -SOTIPAPIER-
Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La société SOTIPAPIER publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 08 Juin 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion du Groupe relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité dont les détails sont consignés au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, approuve les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se soldant par un total bilan de 99 890 997 DT et faisant ressortir un résultat net bénéficiaire de 1 508 723 DT.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport des commissaires aux comptes afférents aux états financiers du Groupe, approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se soldant par un total bilan 100 736 849 DT et un résultat net du groupe de 1 621 460 DT et des intérêts des minoritaires de 221 741 DT.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats bénéficiaires de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et s'élevant à 1 508 723 DT de la manière suivante :

Résultat net au 31/12/2020	1 508 723,453
Résultats reportés	18 574 950,734
Reliquat 1	20 083 674,187
Réserve légale (plafonnée à 10% du capital social)	-
Bénéfices distribuables	20 083 674,187
Dividendes 2020 (27 941 666 actions * 0,425 DT)	11 875 208,050
Reliquat 2 : Résultats reportés 2020	8 208 466,137

Soit un dividende de 0,425 dinar par action (38,99% du nominal).

La mise en paiement s'effectuera le 25 juin 2021.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant global de quatre-vingt-dix mille Dinars Tunisiens (90.000 DT), à titre de jetons de présence pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

HUITIEME RESOLUTION

Prenant la parole, le Président informe les actionnaires de la Société que le mandat d'un des deux commissaires aux comptes de la Société, la société Conseil Audit et Formation - CAF (membre de PwC), arrive à sa fin à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur l'exercice social clos le 31 décembre 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide donc de nommer • comme second commissaire aux comptes de la Société pour une période de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2021, 2022 et 2023, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

Les deux commissaires aux comptes de la Société sont donc :

- (i) La société Tunisie Audit et Conseil (membre de Grant Thornton International), pour un mandat couvrant les exercices 2019, 2020 et 2021 ; et
- (ii) La société •, pour un mandat couvrant les exercices 2021, 2022 et 2023.

Dans ce cadre, l'Assemblée Générale Ordinaire accorde pleins pouvoirs au Directeur Général et/ou à tout porteur du présent procès-verbal pour réaliser la mise à jour nécessaire pour inscrire les identités de deux commissaires aux comptes de la Société au registre national des entreprises.

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue aussi pleins pouvoirs au Conseil d'administration pour mettre en application la présente résolution et/ou prendre toute décision nécessaire à la mise à jour du registre national des entreprises de la Société.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs, au représentant légal de la Société et/ou à toute personne qui pourra être mandatée par lui, pour accomplir toutes formalités légales requises notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

2021- AS -0604

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL-
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 avril 2021, la Compagnie Internationale de Leasing -CIL- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions et opérations spéciales signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes et relatives à l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reclasser au compte report à nouveau les réserves pour réinvestissement résultant des exercices antérieurs à 2018 pour un montant de 2.453.785 Dinars, devenues libres au cours de cette année, dont un montant de 285.628 Dinars distribuable en franchise de retenue à la source.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéficiaires comme suit :

❖ Résultat net 2020		12 481 044,786
❖ Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S)	6 592 090,776	
❖ Réserves reclassées (distribuables en franchise de R/S) (*)	285 628,000	
Total Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S)		6 877 718,776
❖ Report à nouveau (soumis à la R/S)	22 730 337,987	
❖ Réserves reclassées (soumis à la R/S) (*)	2 168 157,000	
Total Report à nouveau (soumis à la R/S)		24 898 494,987
	Total	44 257 258,549
❖ Dotation au fonds social		- 600 000,000
❖ Réserves pour Réinvestissements exonérés		- 6 830 000,000
	Solde à affecter	36 827 258,549
❖ Dividendes à distribuer (non soumises à la R/S)	-6 875 000,000	
❖ Dividendes à distribuer (soumises à la R/S)	-2 100 000,000	
	Total des Dividendes à distribuer	- 8 975 000,000
❖ Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S)	2 718,776	
❖ Report à nouveau (soumis à la R/S)	27 849 539,773	
	Total Report à nouveau	27 852 258,549

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.

(*) : Voir cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 1,795 DT par action, dont 1,375 DT distribuables en franchise de retenues à la source et 0,420 DT soumis à la retenue à la source.

La date de mise en paiement de ces dividendes est fixée le 06 Mai 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération du Comité d'Audit et du Comité des Risques créés conformément aux dispositions de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers à 30.000 DT par Comité au titre de l'exercice 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant global des jetons de présence relatifs à l'exercice 2020, englobant les rémunérations des Comités, à 180.000 DT à répartir entre les administrateurs par décision du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination faite par le Conseil d'Administration de M. Mustapha BEN HATIRA en tant qu'administrateur indépendant remplaçant M. Mongi BOUASSIDA, et ce pour un mandat de 2 ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le mandat du co-commissaire aux comptes « FINOR », représenté par Mr Mustapha MEDHIOUB, pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2023, et ce pour la vérification et la certification des états financiers individuels et consolidés de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000D) et ce, avant la date de la tenue de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2021, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ONXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

Exprimés en Dinars

	31 Décembre		Variation	
	2020	2019	MONTANT	%
ACTIFS				
Caisses et avoirs auprès des banques	7 786 345	10 885 757	-3 099 412	-28,47%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	502 121 127	503 266 571	-1 145 444	-0,23%
Portefeuille-titres commercial	55 618 816	37 318 719	18 300 097	49,04%
Portefeuille d'investissement	36 502 665	33 024 660	3 478 005	10,53%
Valeurs Immobilisées	8 350 333	8 588 456	-238 122	-2,77%
Autres actifs	11 385 030	13 168 250	-1 783 220	-13,54%
TOTAL DES ACTIFS	621 764 317	606 252 414	15 511 903	2,56%

	31 Décembre		Variation	
	2020	2019	MONTANT	%
PASSIFS				
Dettes envers la clientèle	4 976 755	4 598 991	377 764	8,21%
Emprunts et dettes rattachées	456 070 845	442 818 446	13 252 399	2,99%
Fournisseurs et comptes rattachés	51 214 365	61 591 991	-10 377 626	-16,85%
Autres passifs	15 668 386	6 660 105	9 008 281	135,26%
TOTAL DES PASSIFS	527 930 352	515 669 535	12 260 818	2,38%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	25 000 000	25 000 000	0	0,00%
Réserves	44 465 127	39 742 147	4 722 980	11,88%
Résultats reportés	27 859 226	29 329 395	-1 470 169	-5,01%
Actions propres	(3490 388)	(3488 663)	1 725	0,05%
Total des capitaux propres	93 833 964	90 582 880	3 251 084	3,59%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	621 764 317	606 252 414	15 511 903	2,56%

III - L'état d'évolution des capitaux propres

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Actions propres	Compléments d'apport	Total
<u>CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>	25 000 000	2 500 000	33 711 330	3 277 582	29 322 429	12 481 045	(3 490 388)	6 967	102 808 964
Reclassement des réserves décidées par l'A.G.O du 29 Avril 2021			(2 453 785)		2 453 785				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29 Avril 2021			6 830 000	600 000	5 051 045	(12 481 045)			-
Dividendes					(8 975 000)				(8 975 000)
<u>CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</u>	25 000 000	2 500 000	38 087 545	3 877 582	27 852 259	0	(3 490 388)	6 967	93 833 964

IV-Liste des membres du Conseil d'administration

Nom /Raison sociale	Fonction	Représenté par	Mandat	Adresse	Activité
M. Mohamed BRIGUI	Président du Conseil d'Administration	Lui-même	2020-2022	Tunis	PDG Société Touristique OCEANA PDG Société Générale Financière
Tunisian Travel Service	Administrateur	M. Raouf NEGRA	2020-2022	Tunis	Directeur Administratif et Comptable du groupe TTS
Société Générale Financière	Administrateur	Mme. Héla BRIGUI HAMIDA	2020-2022	Tunis	PDG Société « CIL IMMOBILIERE » PDG Société « CIL SICAR »
M. Habib BOUAZIZ	Administrateur	Lui-même	2020-2022	Tunis	Gérant de la société immobilière Ezzamni Administrateur à l'UIB
M. Sofiène HAJ TAIEB	Administrateur	Lui-même	2020-2022	Tunis	Directeur général de la société « La Française Investment Solutions »
M. Skander KAMOUN	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires	Lui-même	2020-2022	Tunis	Gérant de la société DELLMANN
M. Chokri BEN AYED	Administrateur Indépendant	Lui-même	2020-2022	Tunis	Retraité
M. Mustapha BEN HATIRA	Administrateur Indépendant	Lui-même	2021-2022	Tunis	Retraité

2021- AS -0605

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

ONE TECH HOLDING

Siège social : 16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 Ariana Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 05 Mai 2021, la société One Tech Holding publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration administrateurs

I -Les Résolutions Adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que les actionnaires présents ou représentés réunissent 83,253 % du capital social, ratifie en conséquence les modes et les délais de convocation de la présente réunion, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration de la Société et du groupe One Tech, et les rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020, et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2020, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration d'affectation du résultat qui se présente comme suit :

Résultat de l'exercice 2020	26 080 832,844
Résultats reportés (antérieurs à 2014)	255 114,550
Résultats reportés Dividendes imposables	100 524 287,377
<hr/> S/Total	<hr/> 126 860 234,771
Fond social	180 000,000
	255
Résultats reportés (antérieurs à 2014)	114,550
Résultats reportés Dividendes imposables	126 425 120, 221
<hr/>	<hr/>

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Résultats reportés (antérieurs à 2014)	255 114,550
	46 069
Prime d'émission	652,077
<hr/>	<hr/>

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide de distribuer, au titre de l'exercice 2020, un dividende de 250 millimes par action correspondant à la somme globale de 13.400.000 Dinars à prélever sur la prime d'émission.

La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du 18 Mai 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions prévues par les articles 200 et 475 du CSC, et l'article 26 des statuts, dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer des jetons de présence à hauteur de 30 000 DT Brut par administrateur au titre de l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

Aucune question diverse n'a été débattue au cours de cette assemblée générale.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

II- Bilan Après Affectation du Résultat Comptable

ONE TECH HOLDING

16 Rue des entrepreneurs Zone industrielle

Charguia II

2035- Ariana

Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2020
(Selon PV de l'AGO du 05 Mai 2021 ayant approuvé les états financiers arrêtés au 31/12/2020)

ACTIFS	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019	CAPITAUX PROPRES	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS					
Actifs immobilisés					
Immobilisations incorporelles	144 421	138 423	Capital social	53 600 000	53 600 000
Moins : amortissement	-107 111	-79 880	Réserves légales	5 360 000	5 360 000
S/Total	37 310	58 543	Fonds social	180 552	413 394
Immobilisations corporelles	9 599 751	8 979 001	Prime d'émission	32 669 653	46 069 653
Moins : amortissement	-2 631 127	-2 314 906	Resultats reportés	126 680 233	100 779 400
S/Total	6 968 624	6 664 095	Total des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice	218 490 438	206 222 447
Immobilisations financières	209 200 093	202 839 982			
Moins : Provisions	-4 160 978	-4 349 926	PASSIFS		
S/Total	205 039 115	198 490 056	Passifs non courants		
Total des actifs immobilisés	212 045 049	205 212 694	Emprunts	10 275 135	10 985 188
Autres actifs non courants	610 867	0	Provision pour risques et charges	275 000	275 000
Total des actifs non courants	212 655 916	205 212 694	Total des passifs non courants	10 550 135	11 260 188
ACTIFS COURANTS			PASSIFS COURANTS		
Stocks	0	0	Fournisseurs et comptes rattachés	680 880	464 847
Moins : Provisions	0	0	Autres passifs courants	14 393 558	14 870 078
S/Total	0	0	Autres passifs financiers	3 143 950	1 838 658
Clients et comptes rattachés	1 529 691	1 477 350	Concours bancaires	0	0
Moins : Provisions	0	0	Total des passifs courants	18 218 388	17 173 583
S/Total	1 529 691	1 477 350	Total des passifs	28 768 523	28 433 771
Autres actifs courants	13 793 111	4 880 815	Total des actifs	247 258 961	234 656 218
Moins : Provisions	0	0	Total des actifs courants	34 603 045	29 443 524
Placements et autres actifs financiers	19 170 150	22 977 711	Total des actifs	247 258 961	234 656 218
Liquidités et équivalents de liquidités	110 093	107 648			
Total des actifs courants	34 603 045	29 443 524	Total des actifs	247 258 961	234 656 218
Total des actifs	247 258 961	234 656 218	Total capitaux propres et passifs	247 258 961	234 656 218

III- l'Etat d'évolution des Capitaux propres après Affectation du Résultat Comptable

Tableau d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat 2020

DESIGNATION	Capital souscrit	Primes liées au capital	Actions Propres	Réserves légales	Fonds social	Résultat reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2020	53 600 000	46 069 653	0	5 360 000	552	100 779 400	26 080 833	231 890 438
Affectation du résultat bénéficiaire 2020(AGO du 05 Mai 2021)				0	180 000	25 900 833	-26 080 833	0
Dividendes		-13 400 000						-13 400 000
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2019 après affectation Rés	53 600 000	32 669 653	0	5 360 000	180 552	126 680 233	0	218 490 438

VI-Liste des membres du Conseil d'Administration :

Membre du conseil	Représenté par	Date expiration mandat	Activité professionnelle et/ou objet social	Mandats dans autres Conseils d'Administration
Moncef Sellami	Lui-même	2019/2020/2021	Président du Groupe One Tech	Tunisie Câbles, TTE International, Techniplast Industrie, One Tech Business Solutions, Fuba PCT, Eleonotech, Helioflex, Grand Maghreb Media, One Tech Africa, Solartech-Sud
Hedi Karim Sellami	Lui-même	2019/2020/2021	Directeur Général OTH et TUNISIE CABLES	Tunisie Câbles, TTE International, One Tech Business Solutions, Fuba PCT, Eleonotech, Stucum, One Tech E&C, One Tech Mobile, ACT
Slim Sellami	Lui-même	2019/2020/2021	Directeur Général Adjoint OTH	FUBA, ELeonotech, One Tech Business Solutions, Techniplast industrie, TTE INTERNATIONAL, One Tech E&C, KCM Financière, Alpha Hyundai Motor
Ezzeddine Saidane	Lui-même	2019/2020/2021	Consultant Financier	Al Baraka Bank Tunisia, UNIFACTOR, Lloyd Assurances
Ahmed Friaa	Lui-même	2019/2020/2021	Président du conseil d'administration de Solartech - Sud	Solartech-Sud
Zouhaier Ben Khelifa	Lui même	2019/2020/2021	Secrétaire Général OTH	Fuba PCT, Helioflex, One Tech E&C
Riadh Cherif	Lui même	2019/2020/2021	PDG des sociétés : les ateliers mécaniques et Industrielles « SAMI », EL MOUBARED et CEA.	Compagnie d'exploitation agricole « CEA », Société El Moubared, les ateliers mécaniques et Industrielles « SAMI », et la société « 2PM »
Odysée Dattes	Naila Horchani représentante des actionnaires minoritaires	2019/2020/2021	Industrie alimentaire	
Le fonds AFRICINVEST FUND III LLC	Karim TRAD	2019/2020/2021	Fonds de capital investissement	
Le fonds Maghreb Private Equity Fund III PCC	Ziad Oueslati	2019/2020/2021	Fonds de capital investissement	Tejra, Inpackt, Servicom, Maille Club
EKUIY CAPITAL	Abdullah Youssef Al Shaijie	2019/2020/2021	Investissement touristique	STKE, SOGES, Vitalait, Almaviva Tunisie, STAR, LILAS-SAH, Amen Bank, Céréalis, Unimed, GMO, Echifa Immobilière, Aziza Commerce, Wallys Car et SOMIPEM.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

Tunisie Leasing et Factoring
Siège social : Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord
1082 Tunis

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire en date du 30 avril 2021, la société Tunisie Leasing publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées
- Le Bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I-LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020 de Tunisie Leasing et Factoring, sur l'activité du Groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement les conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer aux actionnaires un montant de 1.004.600 Dinars à prélever sur le compte « prime d'émission ». Ce compte figure parmi les capitaux propres de Tunisie Leasing et Factoring antérieurement à 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter un montant de 7 825 000 Dinars de réserves spéciales de réinvestissements devenues disponibles aux résultats reportés.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2020 comme suit :

(+) Bénéfice de l'exercice 2020	537	6 443
(+) Report à nouveau sur exercices 2014 et postérieurs	506	57 388
(+) Reprise sur réserves spéciales de réinvestissements 2020	000	7 825
Bénéfice disponible	043	71 657
(-) réserves légales 5 %	120	656
Bénéfice disponible après réserves légales	923	71 000
Réintégration prime d'émission antérieurs à 2013	600	1 004
Bénéfice distribuable	523	72 005
Dividendes provenant des capitaux propres de 2013 et antérieurs	888 000*	3
Dividendes provenant de la prime d'émission	600	1 004
Dividendes provenant de la reprise sur réserve spéciale de réinvestissements de l'exercice 2013 et antérieurs	400	2 883
Solde du report à nouveau	523	68 117

* Dividende par action : 0,360 DT

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat des Administrateurs vient à échéance lors de la présente Assemblée. En conséquence elle désigne comme Administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023 :

1. Monsieur Ahmed EL KARM,
2. Monsieur Karim BEN YEDDER,
3. La Société PGI Holding,
4. AMEN BANK,
5. ASSURANCES COMAR,
6. La Société PARENIN,
7. La Société PARTNER INVESTMENT,
8. Monsieur Ahmed BEN GHAZI,
9. Monsieur Ahmed BEN JEMAA,
10. Monsieur Rached HORCHANI,
11. Monsieur Mehdi TAMARZISTE,
12. Madame Sana Fathallah GHENIMA.

Les Administrateurs sus-indiqués, tous présents ou représentés, déclarent accepter les fonctions d'Administrateurs qui viennent de leur être conférées.

L'Assemblée Générale convoque le nouveau Conseil d'Administration à se réunir immédiatement après la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne la Société FINOR et le cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited en qualité de Commissaires aux Comptes chargés de remplir la mission qui leur est conférée par la loi et les statuts, pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

Les Sociétés représentées à l'Assemblée Générale Ordinaire, respectivement par Messieurs Mustapha MEDHIOUB et Mohamed LOUZIR déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être conférées et déclarent en outre, qu'ils n'entrent dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence un montant de 77 760 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité d'Audit à un montant global de 36 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité des Risques à un montant global de 18 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Cent (100) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts subordonnés, d'un montant total ne dépassant pas Trente (30) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)

(Montants exprimés en dinars)

31-déc. 31-déc.

ACTIFS**2020****2019**

Caisses et avoirs auprès des banques	14 314 768	13 866 049
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	794 832 099	849 472 504
Acheteurs factorés	121 516 995	145 419 823
Portefeuille titre commercial	42 993 385	2 692 147
Portefeuille d'investissements	57 038 082	56 913 240
Valeurs Immobilisées	11 708 448	13 000 587
Autres actifs	32 022 054	31 427 747
TOTAL DES ACTIFS	1 074 425 831	1 112 792 097

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

Concours bancaires	1 954 824	7 886 108
Emprunts et dettes rattachées	727 396 849	769 545 203
Dettes envers la clientèle	17 325 898	19 631 540
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	37 773 481	42 849 266
Fournisseurs et comptes rattachés	85 368 416	83 747 313
Autres passifs	31 727 000	18 808 841
TOTAL DES PASSIFS	901 546 468	942 468 271

CAPITAUX PROPRES

Capital social	54 000 000	54 000 000
Réserves	50 761 840	58 935 320
Résultats reportés	68 117 523	57 388 506
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	172 879 363	170 323 826
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	1 074 425 831	1 112 792 097

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

AU 31 DECEMBRE 2020
(exprimé en dinars)

	Capital Social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve Légale	Autres Réserves	Réserves spéciales de réinvestissement	Résultats reportés	résultat de la période	total des capitaux propres
Solde au 31 Décembre 2018 Avant Affectation	45 000 000	18 350 212	10 870 951	4 500 000	3 776 843	15 532 184	39 289 440	10 455 834	147 775 464
Réintégration prime d'émission		(4 413 750)					4 413 750		-
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre						(1 875 000)	1 875 000		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2019							10 455 834	(10 455 834)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018							(6 288 750)		(6 288 750)
Solde au 31 Décembre 2018 Après Affectation	45 000 000	13 936 462	10 870 951	4 500 000	3 776 843	13 657 184	49 745 274	-	141 486 714
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par L'A.G.E du 09/10/2018	6 750 000	13 500 000							20 250 000
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 09/10/2018	2 250 000						(2 250 000)		-
Modifications comptables approuvées par le conseil 29/08/2019							3 709 504		3 709 504
Résultat au 31 décembre 2019								4 877 608	4 877 608
Solde au 31 Décembre 2019 Avant Affectation	54 000 000	27 436 462	10 870 951	4 500 000	3 776 843	13 657 184	51 204 778	4 877 608	170 323 826
Réintégration prime d'émission									-
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre						(1 550 000)	1 550 000		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2020							4 877 608	(4 877 608)	-
réserves légales				243 880			(243 880)		-
Solde au 31 Décembre 2019 Après Affectation	54 000 000	27 436 462	10 870 951	4 743 880	3 776 843	12 107 184	57 388 506	-	170 323 826
Résultat au 31 décembre 2020								6 443 537	6 443 537
Solde au 31 Décembre 2020 Avant Affectation	54 000 000	27 436 462	10 870 951	4 743 880	3 776 843	12 107 184	57 388 506	6 443 537	176 767 363
Réintégration prime d'émission		(1 004 600)					1 004 600		-
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre						(7 825 000)	7 825 000		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2021							6 443 537	(6 443 537)	-
réserves légales				656 120			(656 120)		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2020							(3 888 000)		(3 888 000)
Solde au 31 Décembre 2020 après Affectation	54 000 000	26 431 862	10 870 951	5 400 000	3 776 843	4 282 184	68 117 523	-	172 879 363

IV-LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom & Prénom	Mandat	Dernier poste occupé dans la société	Fonctions principales et actuelles	Mandats d'Administrateurs dans d'autres sociétés
M. Ahmed EL KARM	2021-2023	Président du Conseil d'Administration Président du Comité de rémunération	Président du Directoire AMEN BANK Président du Conseil d'Administration SICAR AMEN Président du Conseil de Surveillance MAGHREB LEASING ALGERIE	SICAR AMEN AMEN PROJECT TLG FINANCE MAGHREB LEASING ALGERIE ENNAKL LE RECOUVREMENT
M. Ahmed BEN GHAZI	2021-2023	Administrateur indépendant Président du Comité d'Audit	Gérant Sté AGB	Magazin Général Accumulateur Tunisien ASSAD Tunis International Bank Tunisian American Entreprise Fund
M. Mehrez RIAHI Représentant "Amen BANK"	2021-2023	Administrateur Membre du Comité d'Audit	Membre du Directoire AMEN BANK Président du Conseil d'Administration Amen Invest	AMEN INVEST AMEN CAPITAL SICAR AMEN
M. Ahmed BEN JEMAA	2021-2023	Membre représentant les petits actionnaires Membre du Comité des risques	Directeur Général SMART FINANCE	BEN JEMAA MOTORS SMART FINANCE SMART ASSET MANAGEMENT
M. Halim BEN YEDDER Représentant "PARENIN"	2021-2023	Administrateur Président du Comité exécutif de crédit	Directeur Général sté PARENIN Président Directeur Général de MEDITRAC INTERNATIONAL	PARENIN PGI HOLDING SICOF SINEW PARETEC CAFE BEN YEDDER CAFE BONDIN ENNAKL AUTOMOBILES COMAR HEAVY STLV HERTZ
M. Rached HORCHANI	2021-2023	Administrateur Membre du Comité exécutif de crédit	Gérant Sté HORCHANI FINANCE SARL	TAYSIR MICROFINANCE BANQUE DE L'HABITAT
M. Thameur KOUBAA Représentant "Partner investment"	2021-2023	Administrateur	Directeur Général sté MED FACTOR	AGROMED SITS SICAR AMEN STE INTERNATIONAL CITY CENTER EL KABIDHA AL ARABIA LETTAAMIR
M. Wassim BEN YEDDER Représentant "PGI HOLDING"	2021-2023	Administrateur Membre du Comité d'Audit Membre du Comité de rémunération Membre du Comité exécutif de crédit	Directeur Général AMEN CAPITAL Gérant Sté AMEN CORPORATE FINANCE	PGI HOLDING SICOF CAFE BEN YEDDER CAFE BONDIN GFCO AMENINVEST SINEW PARETEC PARENIN MAGHREB LEASING ALGERIE ALIOS FINANCE TLG FINANCE
M. Karim BEN YEDDER	2021-2023	Vice-Président du Conseil d'Administration	Président Directeur Général PGI HOLDING (Directeur Général - Membre du directoire) AMEN BANK	SICOF COMAR PARENIN CAFE BONDIN CAFE BEN YEDDER AFC SICAR AMEN MEDITRAC INTERNATIONAL HEAVY STLV
Mme. Sana Fathallah GHENIMA	2021-2023	Administrateur indépendant Présidente du Comité des risques	Président Directeur Général de SANABIL MED Gérante de FINLAND LEADERS SCHOOL	
M. Mehdi TAMARZISTE	2021-2023	Administrateur	Directeur Général MENINX HOLDING Vice-Président du Conseil d'Administration UBCI Président du Conseil d'Administration EO DATA CENTER Président du Conseil d'Administration MENINX OIS Président du Conseil d'Administration CORPORATE TRAVEL AND EVENTS Président du Conseil d'Administration INDIGO SERVICES HOLDING Gérant ELECTRICITE DE L'AVENIR Gérant Société LE PNEU Gérant SCI 15 Avenue de Carthage Gérant SCI 60 Avenue de Carthage Gérant Société SCI 12 Rue Tite Live	UBCI INDIGO SERVICES HOLDING EO DATA CENTER MENINX OIS CORPORATE TRAVEL AND EVENTS TUNIS CALL CENTER LEVEL4 THE COFFEE STUDIO TUNISIE SECURITE
M. Lotfi BEN HAJ KACEM Représentant "ASSURANCES COMAR"	2021-2023	Administrateur Membre du Comité des risques Membre du Comité de rémunération	Directeur Général Sté HAYETT Gérant SIFA SARL Président Directeur Général COMAR INVESTISSEMENT Président du Conseil d'Administration COMAR CÔTE D'IVOIRE	COMAR COTE D'IVOIRE COMAR INVESTISSEMENT EL IMRRANE AMEN SANTE AMEN FINANCE COMPANY EL AMENA TAKAFUL

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 avril 2021, la Société Tunisienne de Banque -STB- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 et du rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir pris acte du rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre des dispositions desdits articles telles qu'elles ont été présentées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion relatif au groupe STB et du rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020, ci-dessous détaillé :

En Dinars

- Résultat de l'exercice 2020	72.159.067,494
- Reports à nouveau	-349.692.519,096
- Résultats reportés	-277.533.451,602

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe :

- un montant net de 4.000 Dinars par séance à allouer au Président du Conseil d'Administration.
- un montant net de 2.000 Dinars par présence effective par séance à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- un montant net de 2.000 Dinars par présence effective par séance à allouer au Président du Comité Permanent d'Audit Interne et au Président du Comité des Risques.
- un montant net de 1.000 Dinars par séance à allouer :
 - à chaque membre du Comité Permanent d'Audit Interne et du Comité des Risques
 - à chaque Président ou membre des autres comités issus du Conseil d'Administration

Les présidents et les membres appartenant à plus d'un comité ne peuvent bénéficier que d'une seule rémunération calculée sur la base de leurs présences à un seul comité de leur choix.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination d'un nouveau membre et le renouvellement des mandats de quatre membres du Conseil d'Administration représentant les participants publics, pour un mandat de trois ans (Décret n° 2013-4953 du 5 décembre 2013, portant application des dispositions de l'article 22 ter de la loi n° 89-9 du 1er février 1989, relative aux participations, entreprises et établissements publics aux banques publiques), détaillée ci-après :

Membres	Mandat
M ^{me} Amel MEDINI (Nomination)	2021-2023
M. Mohamed MRAIDHA (Renouvellement)	2021-2023
M. Mohamed Tahar BELLASSOUED (Renouvellement)	2021-2023
M. Tarak Ben LARBI (Renouvellement)	2021-2023
M. Hatem SALAH (Renouvellement)	2021-2023

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

Le mandat du membre au Conseil d'Administration représentant les petits porteurs prend fin au terme de l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire nomme pour une période de trois années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023, Monsieur Moez BEN ZID à titre d'administrateur représentant les petits porteurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la Société Tunisienne de Banque à émettre un ou plusieurs Emprunts Obligataires et/ou subordonnés pour un montant global de 500 millions de Dinars, en une ou plusieurs tranches et ce sur la période de cinq ans qui expirera à l'issu de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2025, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et arrêter les conditions et les modalités de chaque émission.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la Banque ou à son mandataire aux fins de procéder aux formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité légales nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

II- Le bilan après affectation du résultat comptable

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	2020	2019	Variation	%
Actifs				
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	292 205	519 434	(227 229)	(43,7%)
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	363 032	518 287	(155 255)	(30,0%)
AC3 - Créances sur la clientèle	9 080 399	7 978 168	1 102 231	13,8%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	456 174	338 719	117 455	34,7%
AC5 - Portefeuille d'investissement	1 193 808	1 134 604	59 204	5,2%
AC6 - Valeurs immobilisées	126 583	127 894	(1 311)	(1,0%)
AC7 - Autres actifs	737 235	684 754	52 481	7,7%
Total des actifs	12 249 436	11 301 860	947 576	8,4%
Passifs				
PA1 - Banque Centrale et CCP	1 233 106	1 426 074	(192 968)	(13,5%)
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (*)	358 105	213 208	144 897	68,0%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle (*)	8 442 133	7 370 028	1 072 105	14,5%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	363 134	312 987	50 147	16,0%
PA5 - Autres passifs	752 834	951 653	(198 819)	(20,9%)
Total des passifs	11 149 312	10 273 950	875 362	8,5%
Capitaux propres				
CP1 - Capital	776 875	776 875	-	-
CP2 - Dotation de l'Etat	117 000	117 000	-	-
CP3 - Réserves	466 516	466 461	55	0,0%
CP4 - Actions propres	(5 509)	(5 509)	-	-
CP5 - Autres capitaux propres	22 776	24 042	(1 266)	(5,3%)
CP6 - Résultats reportés	(277 534)	(350 959)	73 425	(20,9%)
Total des Capitaux propres	1 100 124	1 027 910	72 214	7,0%
Total des capitaux propres et passifs	12 249 436	11 301 860	947 576	8,4%

*données 2019 retraitées pour les besoins de comparabilité

III- L'état d'évolution des capitaux propres

						(Unité = En 1000DT)
		Solde avant affectation au 31/12/2020	Affectation résultats reportés	Dividendes	Fonds social	Solde au 31/12/2020 après affectation
- Capital social		776 875				776 875
- Dotation de l'Etat		117 000				117 000
- Réserves légales		12 430				12 430
- Réserves extraordinaires		49 479				49 479
- Réserves pour risques bancaires généraux		45 028				45 028
- Réserves à régime spécial		196 906				196 906
- Réserves pour réinvestissements exonérés		9 974				9 974
- Prime d'émission+prime de fusion		142 662				142 662
- Réserves pour fonds social		10 037				10 037
- Actions propres		-5 509				-5 509
- Autres capitaux propres		22 776				22 776
- Résultats reportés		-349 693	72 159			-277 534
- Résultat de l'exercice		72 159	-72 159			0
TOTAL		1 100 124	0	0	0	1 100 124

IV-Liste des membres du Conseil d'administration

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat	Adresse
Représentant l'Etat Tunisien	Membre	Mme Amel MDINI	2021-2023	Tunis
	Membre	Mr Mohamed MRAIDHA	2021-2023	Tunis
	Membre	Mr Mohamed Taher BELLASOUED	2021-2023	Tunis
	Membre	Mr Tarek BELARBI	2021-2023	Tunis
	Membre	Mr Hatem SALAH	2021-2023	Tunis
Sociétés à Participation Publique				
STAR	Membre	Mr Hassene FEKI (DG)	2019-2021	Tunis
Représentant les actionnaires privés				
MAE	Membre	Mr Lassaad ZARROUK	2019-2021	Tunis
Mr Taïeb BELAID	Membre	Lui même	2019-2021	Tunis
Représentant les actionnaires minoritaires				
Mr Moez BEN ZID	Membre	Lui même	2021-2023	Tunis
Indépendants				
Mr Sadok ATTIA	Membre	Lui même	2019-2021	Tunis
Mme Rym OUESLATI	Membre	Lui même	2019-2021	Tunis

1. PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA BANQUE PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Membres	Fonctions exercées en dehors de la Banque au cours des trois dernières années
Mme Amel MDINI	
Mr Mohamed MRAIDHA	
Mr Mohamed Taher BELLASOUED	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général STEG Energie Renouvelables - Chef de Cabinet au Ministère de l'Energie & des Mines - Directeur Général Compagnie Tuniso-Koweïto Chinoise de Pétrole CTKCP - Chef de Cabinet au Ministère de l'Industrie - Directeur de Cabinet à la Présidence du Gouvernement - Directeur Général des Concessions à la Présidence du Gouvernement - Contrôleur Général des Services Publics à la Présidence du Gouvernement
Mr Tarek BEN LARBI	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général de la Privatisation Présidence du Gouvernement (août 2013 à ce jour)
Mr Hatem SALAH	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur des Stages - Ecole Supérieure de Commerce de Tunis - Directeur de Mastère Banque, Finance & Commerce International - Ecole Supérieure de Commerce de Tunis - Membre Conseiller Conseil d'Analyse Economique - Professeur d'Economie Financière & Bancaire à l'Ecole Supérieure de Commerce de Tunis - Chercheur Universitaire - Laboratoire d'Intégration Economique Internationale FSEG - Chercheur - Laboratoire Théma - ESC Tunis - Expert Financier SICAR Régionale SODESIB
Mr Hassene FEKI	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général de la STAR
Mr Moez BEN ZID	<ul style="list-style-type: none"> - PDG Marina Bizerte - Capital African Partners Bank (CAP)
Mr Lassaad ZARROUK	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général de la MAE Assurances (depuis septembre 2017) - Président de l'Union Générale Arabe d'Assurance - GAIF- depuis juillet 2016 - Président Directeur Général de la STAR - Assurances (mai 2011-juillet 2017) - Président de la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA) 2015-2018
Mr Taïeb BELAID	<ul style="list-style-type: none"> - Gérant Simef Electric : 2004 à ce jours - Président de la chambre des industries électriques au sein de l'UTICA : 2017 - Vice-président de la Fedelec au sein de l'UTICA
Mr Sadok ATTIA	<ul style="list-style-type: none"> - Fondateur et directeur exécutif de "CEO, Attia Consulting, International (Janvier 2010 à ce jour)
Mme Rym OUESLATI	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignante à l'Université Tunis Dauphine : de 2018 jusqu'à présent - Enseignante à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG de Tunis) : de 2012 jusqu'à présent - Enseignante à l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales Tunis (ESSEC Tunis) : 1^{er} semestre 2017-1^{er} semestre 2018 - Enseignante à l'Ecole Supérieure des Technologies d'Informatique et de Management (ESTIM Université) : 2011-2019 - Préparation d'une thèse de doctorat en Finance: «Dynamique du risque de défaut et transformation réglementaire : cas des banques dans un contexte de haute exposition» - 2017 : Mémoire d'expertise comptable : «Application des standards internationaux comptables et prudentiels (IFRS & Bâle) dans les banques tunisiennes : enjeux et proposition d'une approche d'audit»

2. MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES

Membres	Mandats d'Administrateurs dans d'autres sociétés
Mme Amel MDINI	
Mr Mohamed MRAIDHA	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'Administration ESSOUKNA - Membre du Conseil d'Administration SODAL - Président du Conseil d'Administration SODAL (2011-2012) - Membre du Conseil d'Administration SMVDA AZIZIA - Membre du Conseil d'Administration RAHMANIA
Mr Mohamed Taher BELLASOUED	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'Administration et du Comité des Risques à la Banque de Tunisie & des Emirats BTE - Membre du Conseil d'Administration Tunisie Télécom - Membre du Conseil d'Administration & Président du Comité Permanent d'Audit à Tunisie Autoroutes - Membre du Conseil d'Administration & Président du Comité Permanent d'Audit à la Compagnie Tunisienne de Navigation CTN - Membre du Conseil d'Administration Sté ENNAKL - Membre du Conseil d'Administration Technopole El Ghazala - Membre du Conseil d'Administration Pôle de Compétitivité de Gafsa
Mr Tarek BELARBI	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'Administration TRANSTU - Membre du Conseil d'Administration Agence Nationale de Mimologie ANM - Membre du Conseil d'Administration Imprimerie Officielle
Mr Hatem SALAH	
Mr Hassene FEKI	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'Administration de la SFBT - Membre du Conseil d'Administration de la COTUNACE - Membre du Conseil d'Administration de TUNIS-RE
Mr Moez BEN ZID	
Mr Lassaad ZARROUK	<ul style="list-style-type: none"> - Président du conseil d'Administration de la société de services automobile Précisium- depuis 2017 - Président du conseil d'Administration de la société de promotion immobilière IMAE - depuis février 2019 - Administrateur au conseil d'administration de la Tunis-Re-réassurances (depuis 2011) - Administrateur au conseil d'administration de la SFBT (2011-2017)
Mr Taïeb BELAID	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du conseil d'administration du Cetime
Mr Sadok ATTIA	
Mme Rym OUESLATI	

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-
Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

Les résolutions adoptées par assemblée générale extraordinaire tenue en date du 29 avril 2021.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport au Conseil d'Administration portant la modification des statuts de la Banque, décide la mise à jour des articles 18, 19, 25, 27, 33, 44 et Titre 8 (Préambule, 48 et 49) desdits statuts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité ou de régularisation prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2021- AS -0609

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV L'INVESTISSEUR
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 25 février 1991
Siège social : Rue Hédi Nouria -1001 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2021, SICAV L'INVESTISSEUR informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2020, **à compter du 19 mai 2021** :

Un dividende brut de 1,823 dinar par action

Le règlement de ce dividende sera effectué selon le choix des actionnaires :

- Soit en numéraire aux guichets de la STB
- Soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV L'INVESTISSEUR, sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 19 mai 2021; la soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Les actionnaires auront jusqu'au mardi 18 mai 2021 pour faire leur choix. Passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvesti en actions SICAV L'INVESTISSEUR.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV AVENIR
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 30 juin 1994
Siège social : 34, rue Hédi Karray -1082 El Menzah IV

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2021, SICAV AVENIR informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2020, **à compter du 27 mai 2021** :

Un dividende brut de 1,629 dinar par action

Le règlement de ce dividende sera effectué selon le choix des actionnaires :

- Soit en numéraire aux guichets de la STB
- Soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV AVENIR, sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 27 mai 2021; la soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Les actionnaires auront jusqu'au mercredi 26 mai 2021 pour faire leur choix. Passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvesti en actions SICAV AVENIR.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV L'EPARGNANT
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 21 décembre 1996
Siège social : Rue Hédi Nouria -1001 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2021, SICAV L'EPARGNANT informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2020, **à compter du 24 mai 2021** :

Un dividende brut de 5,407 dinars par action

Le règlement de ce dividende sera effectué selon le choix des actionnaires :

- Soit en numéraire aux guichets de la STB
- Soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV L'EPARGNANT, sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 24 mai 2021; la soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Les actionnaires auront jusqu'au vendredi 21 mai 2021 pour faire leur choix. Passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvesti en actions SICAV L'EPARGNANT.

2021- AS -0612

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	202,456	202,533			
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	138,165	138,222		
3	UNION FINANCIERE SALAMMOBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	115,622	115,663		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	123,710	123,767		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	120,979	121,029		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	119,402	119,468		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	116,155	116,199		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,295	47,308		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,718	33,718		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	114,259	114,259		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,832	17,840		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	127,547	127,633		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,184	1,184		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	121,306	121,355		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,808	11,812		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	169,627	169,703		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,762	11,766		
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	96,535	96,581		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,883	1,887		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	64,239	64,260		
21	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	134,870	135,053		
22	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	106,385	106,549		
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	107,504	107,547		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	140,404	140,362		
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	534,657	534,583		
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	138,788	138,682		
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	171,812	171,715		
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	93,828	94,019		
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	126,719	126,919		
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	169,547	169,918		
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	150,069	150,301		
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	22,623	22,674		
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,971	90,638		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2195,670	2208,816		
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	128,251	128,251		
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	219,128	220,874		
39	AIRLINES FCP VALEURS CEA***	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	en dissolution	en dissolution		
40	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,923	2,936		
41	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,628	2,639		
42	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,734	66,752		
43	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,266	1,264		
44	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,291	1,292		
45	FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,227	1,235		
46	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,201	1,211		
47	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	114,461	115,026		
48	AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	en dissolution	en dissolution		
49	FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1142,671	1174,597	1181,862		
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,334	13,496		
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,120	10,244		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
52	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	89,303	89,710		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
53	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,386	111,079	111,118
54	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	102,431	102,468
55	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	109,530	109,753
56	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,918	106,827	106,869
57	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	109,716	109,772
58	SICAV AXIS TRESORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	109,726	111,685	111,731
59	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,230	108,123	108,167
60	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	24/04/20	5,033	103,279	105,007	105,043
61	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	104,115	104,143
62	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	103,358	103,397
63	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	105,038	105,085
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	107,511	107,545
65	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	106,242	106,275
66	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	101,876	101,918
67	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	105,892	105,917
68	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	106,044	106,044
69	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	108,265	108,293
70	SICAV L'EPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	106,474	106,519
71	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	105,829	105,864
72	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	108,853	108,890
73	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	100,590	100,621
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>								
74	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	108,188	109,865	110,044
75	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	107,952	108,018
76	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	109,240	109,300
<i>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</i>								
77	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	114,676	114,935
<i>SICAV MIXTES</i>								
78	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	63,589	64,636	64,801
79	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	92,587	92,651
80	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,684	17,671
81	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	293,059	292,857
82	STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2251,117	2248,915
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	75,191	72,515	72,167
84	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,563	56,419

85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	105,902	105,826
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
86	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	11,869	11,903
87	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	14,681	14,680
88	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	15,165	15,796	15,858
89	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,508	13,911	13,936
90	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	147,676	147,490
91	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,565	9,555
92	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	9,059	100,544	99,927
93	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	77,747	77,661
94	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,068	77,912
95	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	102,117	102,117
96	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	92,675	92,888
97	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,082	10,073
98	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	98,496	98,496
99	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	147,220	147,671
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	102,003	104,515
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	117,619	117,941
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	118,978	119,567
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	195,898	196,881
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	180,137	180,675
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	170,249	170,767
106	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	23,267	23,443
107	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	133,749	134,249
108	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,070	156,766
109	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
110	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5404,171	5423,024
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5531,742	5584,759
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	88,397	89,291
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4585,845	4616,877
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,163	10,255
115	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	168,992	168,959
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	20/04/20	293,487	10549,752	10809,783	10941,383
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
117	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	129,182	128,536

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts

**** FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
(4) FCP en liquidation anticipée
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIER INDIVIDUELS

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-

Siège social: 5, Rue 8610 ZI Charguia I -2035 Tunis Carthage

La Société D'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil d'Audit Formation) et Mr Faiez FAKHFAKH (Cabinet Hayet LABIDI).

Bilan arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	2020	2019
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		2 060 554	1 886 468
Moins : amortissements		<1 852 082>	<1 693 812>
	II.1	208 472	192 656
Immobilisations corporelles		245 460 549	208 101 345
Moins : amortissements		<94 986 108>	<80 767 688>
	II.2	150 474 441	127 333 657
Immobilisations financières	II.3	88 376 754	85 551 844
Total des actifs immobilisés		239 059 667	213 078 157
Autres actifs non courants		44 966	78 219
Total des actifs non courants		239 104 633	213 156 376
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	II.4	151 459 931	142 069 209
Moins : provisions		<1 228 282>	<1 028 583>
		150 231 649	141 040 626
Clients et comptes rattachés	II.5	135 369 692	118 203 971
Moins : provisions		<12 151 666>	<5 161 924>
		123 218 026	113 042 047
Autres actifs courants	II.6	42 514 940	27 342 648
Moins : provisions		<616 364>	<616 364>
		41 898 576	26 726 284
Placements et autres actifs financiers	II.7	4 216	4 216
Liquidités et équivalents de liquidités	II.8	2 903 427	5 549 266
Total des actifs courants		318 255 894	286 362 439
Total des actifs		557 360 527	499 518 815

Bilan arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	2020	2019
Capitaux propres			
Capital social		65 345 762	65 345 762
Réserve légale		6 534 576	6 031 916
Subvention d'investissement		2 855 059	2 362 522
Prime d'émission		74 228 084	74 228 084
Résultats reportés		70 200 869	62 707 637
Réserve spéciale de réinvestissement		14 825 308	14 825 308
Total des capitaux propres avant résultat		233 989 658	225 501 229
Résultat de l'exercice		30 894 344	17 797 754
Total des capitaux propres avant affectation	II.9	<u>264 884 002</u>	<u>243 298 983</u>
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	II.10	50 909 792	32 615 415
Autres passifs non courants		973 440	1 105 957
Total des passifs non courants		51 883 232	33 721 372
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	II.11	91 176 717	90 036 914
Autres passifs courants	II.12	25 595 813	21 766 296
Autres passifs financiers courants	II.13	120 726 982	107 199 878
Concours bancaires		3 093 781	3 495 372
Total des passifs courants		240 593 293	222 498 460
Total des passifs		<u>292 476 525</u>	<u>256 219 832</u>
Total des capitaux propres et des passifs		557 360 527	499 518 815

État de résultat
Relatif à l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2020	2019
Produits d'exploitation			
Revenus	III.1	402 834 025	390 860 433
Autres produits d'exploitation		3 414 203	3 538 871
Total des produits d'exploitation		406 248 228	394 399 304
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis et encours		2 808 880	1 319 667
Achats consommés de matières et d'emballages	III.2	<259 265 804>	<276 126 370>
Charges de personnel	III.3	<35 280 556>	<29 633 202>
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.4	<21 771 064>	<12 566 452>
Autres charges d'exploitation	III.5	< 43 901 171>	<42 507 991>
Total des charges d'exploitation		<357 409 715>	<359 514 348>
Résultat d'exploitation		48 838 513	34 884 956
Charges financières nettes	III.6	<16 465 273>	<16 379 612>
Autres gains ordinaires	III.7	743 836	467 125
Autres pertes ordinaires		<931 926>	<20 406>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		32 185 150	18 952 063
Impôt sur les sociétés		<1 248 000>	<1 108 482>
Contribution sociale solidaire		<42 806>	<45 827>
Résultat net de l'exercice		30 894 344	17 797 754

État de flux de trésorerie
Relatifs l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2020	2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	30 894 344	17 797 754
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	21 771 064	12 566 452
Plus ou moins-value de cession	(80 220)	(8800)
Quote part des subventions inscrites en résultat	(507 462)	(438 133)
Variation des :		
Stocks	(9 390 722)	(24 567 886)
Créances clients	(17 165 720)	9 573 141
Autres actifs	(17772293)	(13 403 227)
Fournisseurs et autres dettes	1 139 803	1 241 364
Autres passifs (hors dividendes)	3 669 543	(13 250 387)
<u>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</u>	IV.1 12558337	(10 489 722)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissement sur cession d'immobilisations	88 800	8800
Décaissements pour acquisition d'immobilisations	(37 846 068)	(23 264 108)
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	(2 824 910)	(3 800 303)
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	IV.2 (40582 178)	(27 055 611)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation de capital	-	50 265 970
Encaissement / Décaissement d'emprunts CMT	18 294 376	(17 350 424)
Encaissement / Décaissement de crédits de gestion	15 687 080	(22 218 942)
Encaissement de subvention	1 000 000	1 765 945
Distribution des dividendes	<9 801 864>	-
Encaissement sur compte courant associé Azur	2 600 000	3 000 000
Décaissement sur compte courant associé Azur	<2000 000>	5 000 000
Papier	<2000 000>	5 000 000
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>	IV.3 25779592	20 462 549
Variation de trésorerie	(2 244 249)	(17 082 784)
Trésorerie au début de l'exercice	2 053 895	19 136 679
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(190 354)	2 053 895

Notes aux États Financiers

I Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

I-1 Présentation de la société

La société « SAH SA », Société d'Articles Hygiéniques est une société anonyme créée le 7 février 1994 dont l'activité opérationnelle a débuté le 25 octobre 1995. Elle a pour activité la production et la commercialisation des articles hygiéniques. Le nom commercial des produits fabriqués et commercialisés par la société « SAH SA » est « Lilas ».

La société est spécialisée dans la production et la commercialisation des quatre familles de produits suivantes :

- Les couches pour bébés ;
- Les produits d'hygiène féminine ;
- Les couches pour adulte ;
- Les papiers et tissus d'hygiène et autres produits dérivés.

I-2 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

I-3 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués aux immobilisations corporelles et incorporelles sont les suivants :

- Brevets et marques	20%
-Logiciels	33%
-Constructions	5%
-Installations techniques, matériels et outillage	10%
- Matériel de transport	20%
-Mobilier et matériel de bureau	10%
-Agencement, aménagement et installation	10%
- Machines de production	6.66%

I-4 Les emprunts

Les emprunts figurent au passif du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

I-5 Les stocks

Les valeurs d'exploitation sont prises en compte et évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

I-6 Les placements

Placements à court terme

Les placements à court terme sont des placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leurs natures, peuvent être liquidés à brève échéance. Ces placements sont présentés parmi les actifs courants au niveau de la rubrique « placements ».

A la date de clôture, les placements à court terme, font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont des placements détenus dans l'intention d'être conservés durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable, ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus ou des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Ces placements sont présentés parmi les actifs immobilisés au niveau de la rubrique « immobilisations financières ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage tient compte de plusieurs facteurs, tel que la valeur de marché, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations détenues par la société dans les différentes sociétés du Groupe sont considérées comme des placements à long terme. Elles sont comptabilisées et présentées à leurs coûts.

I-7 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'État.

II Notes sur le Bilan

II-1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2020 à 208.472 DT contre 192.656DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Conception, marques et brevets	390 771	390 771
Logiciels	1 669 783	1 495 696
TOTAL	2 060 554	1 886 467
<i>Amortissements</i>	<1 852 082>	<1 693 811>
Immobilisations incorporelles nettes	208 472	192 656

II- 2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2020 à 150.474.441 DT contre 127.333.657DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Terrains	5 674 623	4 236 653
Constructions	23669871	19 252 467
Agencement des constructions	17 650 010	16 334 721
Installations techniques	2 541 042	2 388 023
Matériel industriel	153 874 532	114 702 873
Matériel de transport	11 931 844	11 607 958
Agencement, aménagement et installations divers	12 458 628	4 356 488
Équipements de bureaux	798 909	745 445
Matériel informatique	2 617 504	2 430 656
Matériel de laboratoire	279 404	274 906
Immobilisations corporelles en cours	6 303 943	20 432 016
Immobilisations corporelles avancées et acomptes	7 660 239	11 339 139
TOTAL	245 460 549	208 101 345
<i>Amortissements</i>	<94 986 108>	<80 767 688>
Immobilisations corporelles nettes	150 474 441	127 333 657

Tableau des immobilisations et des amortissements
arrêté au 31 décembre 2020

DÉSIGNATION	Valeurs brutes				Amortissements				Valeurs comptables nettes	
	31/12/2019	Acquis/R/R égul.	Cess./Recl asst/Régul arisation	31/12/2020	31/12/2019	Dotation	Cession	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020
<u>Immobilisations incorporelles</u>										
Concessions, marques, brevets	390 770	-	-	27 272	363 499	13 882	-	377 381	27 272	13 389
Logiciels	1 495 697	174 086	-	165 384	1 330 312	144 388	-	1 474 700	165 384	195 083
<u>Total des imm. incorp.</u>	1 886 467	174 086	-	192 656	1 693 811	158 270		1 852 081	192 656	208 472
<u>Immobilisations corporelles</u>										
Terrains	4 236 653	1 437 970	-	5 674 623	-	-	-	-	4 236 653	5 674 623
Constructions	19 252 467	4 417 404	-	23 669 871	7 587 465	1 235 423	-	8 822 888	11 665 002	14 846 983
Installations générales, agencements et aménagement des constructions	16 334 721	1 315 289	-	17 650 010	9 353 408	1 598 370	-	10 951 778	6 981 313	6 698 232
Installations techniques	2 388 023	153 019	-	2 541 042	1 643 563	245 836	-	1 889 399	744 460	651 643
Installations générales agencements et aménagement divers	4 356 488	8 102 140	-	12 458 628	1 236 382	1 520 512	-	2 756 894	3 120 106	9 701 734
Matériels industriel	114 702 873	39 203 459	<31 800>	153 874 532	50 045 854	8 413 134	<31 800>	58 427 188	64 657 019	95 447 344
Matériels de transport	11 607 958	604 864	<280 978>	11 931 844	8 360 243	1 159 828	<272 397>	9 247 674	3 247 715	2 684 170
Équipements de bureau	745 445	53 464	-	798 909	402 942	61 078	-	464 020	342 503	334 889
Matériels informatique	2 430 656	186 848	-	2 617 504	2 072 698	260 795	-	2 333 493	357 958	284 011
Matériels de laboratoire	274 906	4 499	-	279 404	65 133	27 641	-	92 774	209 773	186 630
Immob corp en cours (avance et acompte)	11 339 139	-3 678 901	-	7 660 239	-	-	-	-	11 339 139	7 660 239
Immob corp en cours	20 432 016	-14 128 073	-	6 303 943	-	-	-	-	20 432 016	6 303 943
<u>Total des imm. corp.</u>	208 101 345	37 671 982	<312 778>	245 460 549	80 767 688	14 522 617	<304 197>	94 986 108	127 333 657	150 474 441

II-3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2020 à 88.376.754DT contre 85.551.844DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Participations dans les filiales	86874 429	84 074 148
Prêts au personnel	486817	444 096
Cautionnements	1 015 508	1 033 600
TOTAL	88376754	85 551 844

Les participations dans les filiales sont détaillées comme suit :

<i>Participation dans</i>	<u>Coût</u>	<u>Pourcentage de détention</u>
SAH Algérie	5 402 606	70%
SAH Libye	3 051 647	60%
SAH Maroc	925 075	100%
AZUR Papier SA	44 050 000	63%
SAH Côte d'ivoire	6 146 717	100%
AZUR Détergent SA	20 429 990	50,53%
SAH Sénégal	6 868 394	100%
TOTAL	86874429	

II-4 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2020 à 150.231.649DT contre 141.040.626 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Stocks de matières premières	85 514229	85 713 171
Stocks en transit	24 310 419	21 919 317
Stocks de pièces de rechanges	15 076 342	10 686 660
Stocks produits finis	26 363 993	23 512 876
Stocks produits semi finis	194948	237 185
Total	151 459 931	142 069 209
<i>Provision matières premières</i>	<1 034060>	<681 113>
<i>Provision produits finis</i>	<103 698>	<254 604>
<i>Provision pièces de rechange</i>	<90524>	<92 866>
Total stock net des provisions	150231 649	141 040 626

II-5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde des créances clients nettes des provisions s'élève au 31 décembre 2020 à 123.218.026DT contre 113.042.047DT au 31 décembre 2019et se détaille comme suit :

LIBELLE	31.12.2020	31.12.2019
Clients locaux	107 442 589	90 433 587
Clients étrangers	22 635 427	21 451 896
Clients effets à recevoir	565 236	1 592 048
Clients douteux ou litigieux	4 726 440	4 726 440
Total créances brutes	135 369 692	118 203 971
<i>Provision pour dépréciation des comptes clients</i>	<i><12 151 666></i>	<i><5 161 924></i>
Total créances nettes	123 218 026	113 042 047

II-6 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2020 à 41.898.576DT contre 26.726.284DT au 31 décembre 2019et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31.12.2020	31.12.2019
Fournisseurs avances et acomptes	100 615	100 615
Fournisseurs ristournes à obtenir	6626962	4 410 755
Créances fiscales	14 262 549	13 219 187
Produits à recevoir	4 142 847	7 736 318
Sociétés du Groupe (SAH Algérie)	236 827	236 827
Sociétés du Groupe (AZUR Détergent SA)	15 445 389	-
Charges constatées d'avance	1 606480	1 459 111
Débiteurs divers	93271	179 835
TOTAL	42514 940	27 342 648
<i>Provision pour dépréciation des autres actifs</i>	<i><616 364></i>	<i><616 364></i>
Total autres actifs nets des provisions	41 898576	26 726 284

II-7 Placements (En DT)

Les placements s'élèvent, au 31 décembre 2020 ainsi qu'au 31 décembre 20219 à 4.216DT. Ils représentent des placements obligataires BNA et UIB.

II-8 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalent de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2020 à 2.903.427 DT contre 5.549.266 DT au 31 décembre 2019et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31.12.2020	31.12.2019
Banques	2 885 792	5 536 292
Caisses	17144	12 974
Cartes bancaires	491	-
TOTAL	2 903 427	5 549 266

II-9 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2020 à 264.884.002DT contre 234.298.983 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Capital social	65 345 762	65 345 762
Réserves légales	6 534 576	6 031 916
Subvention d'investissement	2 855 059	2 362 522
Prime d'émission	74 228 084	74 228 084
Résultats reportés	70 200 869	62 707 637
Réserve spéciale de réinvestissement	14 825 308	14 825 308
Total des capitaux propres avant résultat	233 989 658	225 501 229
Résultat de l'exercice	30 894 344	17 797 754
TOTAL	264 884 002	234 298 983

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserve de réinvest(*)	Subvention d'invest	Distribution des dividendes	Résultats reportés	Résultat d'exercice	Total
Situation nette au 31/12/2019	65 345 762	6 031 916	74 228 084	14 825 308	2 362 522	-	62 707 637	17 797 754	243 298 983
Affectation du résultat 2019	-	502 660	-	-	-	9 801 863	7 493 231	(17 797 754)	-
Situation nette après affectation du résultat 2019	65 345 762	6 534 576	74 228 084	14 825 308	2 362 522	9 801 863	70 200 268	-	243 298 983
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	-9 801 863	-	-	-9 801 863
Subvention Obtenue en 2020	-	-	-	-	1 000 000	-	-	-	1 000 000
Quote-part des subventions d'investissements	-	-	-	-	(507 462)	-	-	-	(507 462)
Total des capitaux propres avant résultat	65 345 762	6 534 576	74 228 084	14 825 308	2 855 059	-	70 200 868	-	233 989 658
Résultat net 2020	-	-	-	-	-	-	-	30 894 344	30 894 344
Total des capitaux propres avant affectation	65 345 762	6 534 576	74 228 084	14 825 308	2 855 059	-	70 200 868	30 894 344	264 884 002

(*) Les bénéfices réinvestis, en application des dispositions du code d'incitations aux investissements, sont inscrits dans un « compte de réserve spéciale d'investissement »

II-10 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2020 à 50.909.792DT contre 32.615.415DT au 31 décembre 2019. Les emprunts ont été contractés auprès des banques suivantes :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Emprunts BIAT	10 637309	8 909 615
Emprunts BNA	4 870 000	6 410 000
Emprunts UIB	4 016 000	7 155 334
Emprunt Attijari Bank	17 385650	7 592 133
Emprunt UBCI	2 888 333	2 548 333
Emprunt ATB	11 112 500	-
TOTAL	50 909 792	32 615 415

II-11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2020 à 91.176.717 DT contre 90.036.914DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Fournisseurs ordinaires	68828202	69 530 554
Fournisseurs effets à payer	22 348515	20 506 360
TOTAL	91176 717	90 036 914

II-12 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 25.595.813DT contre 21.766.296DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Ristournes à accorder	2 772349	2 574 207
Salaires à payer et autres dettes au personnel	5 688 286	4 506 395
Sociétés du Groupe (Azur papier SA)	7 146 139	8 518 744
Diverses dettes d'impôts à payer	4 559 105	1 836 893
Dettes envers les actionnaires et les administrateurs	35 512	39 929
Organismes sociaux	1 724 530	1 247 857
Charges à payer	3 143 025	1 978 324
Autres créditeurs	526867	512 727
Sociétés du Groupe (Azur détergent)	-	551 220
TOTAL	25 595813	21 766 296

II-13 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 120.726.982 DT contre 107.199.878DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Échéances à moins d'un an des emprunts bancaires	13 218 464	13 907 800
Crédit de financement de stock	101 538 000	82 000 000
Crédit de financement en devise	5 674 848	9 525 768
Intérêts courus	295 670	1 766 310
TOTAL	120726982	107 199 878

BIII Notes sur l'état de résultat

III-1 Les produits d'exploitation (En DT)

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2020 à 406.248.228DT contre 394.399.304DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Chiffre d'affaires local	322420 723	308 633 637
Chiffre d'affaires export	85791 103	86 841 114
RRR accordés	<5377 801>	<4 614 318>
Autres produits d'exploitation	3 414203	3 538 871
TOTAL	406248 228	394 399 304

III-2 Achats consommés de matières et d'emballages (En DT)

Les achats consommés de matières premières et d'emballages s'élèvent au 31 décembre 2020 à 259.265.804DT contre 276.126.370DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Achats de matières premières : fournisseurs locaux	69998849	77 863 341
Achats de matières premières : fournisseurs étrangers	159 836 491	185 749 377
Achats d'emballages : fournisseurs locaux	12 567 411	13 013 688
Achats d'emballages : fournisseurs étrangers	21 099 885	22 934 193
Variation de stocks de matières premières	198 943	<18 924 441>
RRR sur achats	<4 435 775>	<4 509 788>
TOTAL	259 265 804	276 126 370

III-3 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2020 à 35.280.556DT contre 29.633.202DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Salaires et appointements	30827524	26 039 691
Charges de congés à payer	347138	336 224
Charges patronales	3 841 297	3 033 462
Charges fiscales	197123	166 683
Autres charges de personnels	67 474	57 142
TOTAL	35 280 556	29 633 202

III-4 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2020 à 21.771.064DT contre 12.566.452DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Dotations aux amortissements	14680 887	11 935 269
Reprise/Dotations aux prov. pour risques et charges	<217 486>	634 700
Reprise/Dotations aux prov. pour dép. de stocks	284 668	<796 177>
Dotations aux prov. pour dép. client douteux	6 989 742	771 120
Reprise sur prov. pour dép. autres actifs courants	33 253	21 540
TOTAL	21 771064	12 566 452

III-5 Les autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2020 à 43.901.171DT contre 42.507.991DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Frais de publicité	10 563 938	13 733 043
Électricité	6 772 918	6 325 555
Pièces de rechange	6 037 387	4 706 882
Transport sur ventes	7 380 209	5 162 987
Transport sur Achat	80 087	-
Entretien et réparation	3 142 527	2 818 965
Carburant et lubrifiant	1 532 149	2 661 727
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	982 128	1 165 487
Primes d'assurances	813 258	727 062
État, impôts et taxes	1 373 577	1 102 184
Location	2 146 127	1 127 315
Frais de déplacements et missions	298 201	957 761
Services bancaires et assimilés	1 339 046	1 038 314
Frais postaux et de communication	282 083	215 029
Autres charges d'exploitation	1 157 536	765 680
TOTAL	43901171	42 507 991

III-6 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2020 à 16.465.273DT contre 16.379.612DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Intérêts	14 259 857	15 857 043
Pertes de change	3 597 831	6 247 874
Gains de change	<2 169 954>	<7 161 974>
Intérêts sur prêts AZUR Papier SA	672 338	1 642 879
Intérêts sur prêts AZUR Détergent SARL	<570 474>	<223 957>
Autres charges et produits financiers	675 675	17 747
TOTAL	16 465 273	16 379 612

III-7 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2020 à 743.836DT contre 467.125 DT au 31 décembre 2019et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31.12.2020	31.12.2019
Quote-part de la subvention d'investissement inscrite en résultat	507 462	438 134
Produits sur cession d'immobilisations	80220	8 800
Autres	156 154	20 191
TOTAL	743836	467 125

IV Notes sur l'état de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de 2.053.895 DT au 31 décembre 2019à <190.354> DT au 31 décembre 2020 enregistrant ainsi une variation négative de2.244.249DT provenant des flux d'investissement négatifs pour40.582.178 DT partiellement compensée par des flux d'exploitation positifs de 12.558.337 DT et des flux de financement pour 25.779.592 DT .

IV-1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

L'exploitation a généré des flux positifs de 12.558.337DT générés essentiellement par le résultat positif avant amortissements et provisions de 52.665.408DT compensé par la variation négative du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) de 39.519.389.

L'augmentation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) est essentiellement expliquée par celle de la valeur des stocks de 9.390.722 DT, la hausse des créances clients de 17.165.720 DT ainsi par l'augmentation des autres actifs courants de 17.772.293 DT, légèrement atténuée par l'augmentation des dettes fournisseurs et autres passifs courants pour 4.809.346DT.

IV-2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux d'investissement correspondent à un décaissement de 40.582.178DT provenant essentiellement de flux nets au titre d'acquisitions et de cessions des immobilisations corporelles et incorporelles de 37.846.068 DT et de flux relatifs à l'acquisition d'immobilisations financières de 2.824.910 DT suite à la participation dans l'augmentation du capital de la nouvelle filiale à l'étranger « SAH Sénégal ».

IV-3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de financement correspondent à un flux positif de25.779.592DT se rattachant à des flux nets d'encaissements et de remboursements d'emprunts et de crédits de gestion de 33.981.456DTet la distribution des dividendes de 9.801 863 DT

V Note sur les parties liées

V-1 Identification des parties liées

Les parties liées objet de la présente note sont :

Partie liée	Relation
SAH Algérie	Filiale à l'étranger
SAHD Algérie	Filiale à l'étranger — Importateur exclusif des produits "Lilas" en Algérie
SAHD Maroc	Filiale à l'étranger — Importateur exclusif des produits "Lilas" au Maroc
SAH Libye	Filiale à l'étranger
SAH Côte d'Ivoire	Filiale à l'étranger
SAH Sénégal	Filiale à l'étranger
AZUR Papier SA	Filiale en Tunisie
AZUR Détergent SA	Filiale en Tunisie
MEZNI Jalila	Actionnaire-DGA
JAIEZ Mounir	Actionnaire-administrateur-PCA
Société Tacharoukiet EL MAWADA, Société Tacharoukiet El OFOK et Société Gharb EL.MOUTAWASSET	Sociétés appartenant au partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
Société Obeigi Consumer Product	
Société Sharikt Annarjes Adouwal	

V- 2 Transactions avec les parties liées

a- Transactions avec les partenaires libyens

- Au 31 décembre 2020, les chiffres d'affaires réalisés avec les partenaires libyens et les soldes y relatifs sont détaillés comme suit :

Partenaire	Chiffre d'affaires	Solde au 31/12/2020
Tacharoukiet EL MAWADA,	-	417
Société Tacharoukiet El OFOK	5 668	2 800
Société Gharb EL.MOUTAWASSET	75	107
Société Obeigi Consumer Product	4 598	3 528
Société Sharikt Annarjes Adouwal	62 225	11 983
Total	72 566	18 835

SAH Algérie

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'année 2020 entre SAH SA et SAH Algérie ;
- Parmi les autres actifs courants figure un actif envers la société SAH Algérie de 236 kDT qui remonte à l'exercice 2008 et qui est totalement provisionné.

SAHD Algérie « SAHD »

- Au 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires réalisé avec SAH D Algérie s'élève à 60 kDT;
- Au 31 décembre 2020, la créance détenue sur SAHD Algérie s'élève à 1.364kDT.

SAH Maroc

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'année 2020 entre SAH SA et SAH Maroc ;
- Au 31 décembre 2020, la créance détenue sur SAH Maroc s'élève à 7.765kDT, créance totalement provisionnée.

SAH Libye

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'année 2020 entre SAH SA et SAH Libye ;
- Au 31 décembre 2020, aucune créance n'est détenue sur SAH Libye.

Société AZUR Papier SA

- Une avance de 5.500 kDT a été accordée par la société SAH SA à la société AZUR Papier SA pour l'acquisition par SAH SA du terrain et des locaux construits à Béja. Le Conseil d'Administration de la société AZUR papier SA a autorisé la cession à la société SAH SA du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600 kDT HT en date du 17 mars 2011. Le 4 mai 2018, un contrat d'acquisition du terrain sis à Béja a été conclu avec Azur Papier SA pour une valeur de 656 kDT.
- Aucune transaction de vente n'a été enregistrée au cours de l'année 2020 entre SAH SA et AZUR Papier SA
- Le solde client AZUR Papier SA s'élève au 31 décembre 2020 à 564kDT;
- Les achats de matières premières de SAH SA auprès d'AZUR Papier SA totalisent en 2020 un montant de 52.178kDT HT.
- Le solde fournisseur AZUR Papier SA au 31 décembre 2020 est de 4.605kDT ;
- La société a obtenu en 2020 auprès d'AZUR Papier SA des prêts en compte courant associé pour un montant total de 2.000 kDT, rémunérés au taux de 8%. Le solde des prêts en comptes courants associés Azur Papier SA au 31 décembre 2020 s'élève à 7.146kDT y compris les intérêts relatifs à l'exercice 2020 pour un total de 672.338kDT TTC.
- La société a supporté la charge de transport du personnel de la société AZUR Papier pour un montant total de 174 kDT .

Société AZUR Détergent SA

- La société a accordé en 2020 des avances en compte courant à la société AZUR Détergent SA pour un montant de 2.600kDT. Ces prêts ont généré des produits d'intérêts au taux de 8% de 570.474 DT.
Au 31 décembre 2020, le solde du compte courant AZUR Détergent SA s'élève à 15.792 kDT
- Le solde client AZUR Détergent SA s'élève au 31 décembre 2020 à 72kDT ;
- Le solde fournisseur AZUR Détergent SA s'élève au 31 décembre 2020 à 13 kDT ;
- Les achats de matières consommables de SAH SA auprès d'AZUR Détergent SA totalisent en 2020 un montant de 127 kDT HT
- Au 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires réalisé avec AZUR Détergent s'élève à 151 kDT;
- Au 31 décembre 2020 les charges de personnel, de marketing, de transport et de

carburant supportées par SAH SA pour le compte d'AZUR Détergent SA s'élèvent respectivement à 3.877.864DT,686.500DT,949.095 kDT et 960.665kDT

SAH Côte d'Ivoire SA

- Au 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires réalisé avec SAH Côte d'Ivoire s'élève à 1.538 kDT;
- Au 31 décembre 2020, la créance détenue sur SAH Côte d'Ivoire s'élève à 3.011 kDT.

SAH Sénégal

- Au 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires réalisé avec SAH Sénégal à 1.078 kDT;
- Au 31 décembre 2020, la créance détenue sur SAH Côte d'Ivoire s'élève 1.098 kDT (recouvrabilité)

Mezni Jalila & Mounir Jaiez

La charge de loyer relative au dépôt de stockage à la Charguia propriété de Mme MEZNI Jalila et Mr Mounir JAIEZ, comptabilisée dans les comptes de SAH SA, au titre de l'exercice 2020, s'élève à 120kDT ;

Jetons de présence et rémunération comité d'audit

L'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2020 a décidé l'octroi de :

- Des jetons de présence au profit des administrateurs pour un montant net de 5 kDT par administrateur et par réunion.
- La rémunération des membres du comité d'audit pour un montant net de 5 kDT par membre du comité et par réunion.

Rémunération des dirigeants

- La rémunération et avantages accordés à la Directrice Générale, comme fixés par le conseil d'administration du 26 juin 2020 et tels qu'ils ressortent des états financiers de 2020 se présentent comme suit :
 - Une rémunération mensuelle brute au titre de l'exercice 2020 de 39.683DT payable sur 13 mensualités avec une augmentation annuelle de 5%.
 - Une rémunération variable brute qui est l'équivalent de 4% du résultat net consolidé du Groupe SAH. Le montant provisionné dans les comptes de la société au titre de cette rémunération s'élève, au titre de l'exercice 2020, à 1.200.000 DT.
 - D'autres avantages en nature sont accordés à la Directrice Générale et liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).
- Monsieur Mounir EL Jaiez a été nommé PCA par le conseil d'administration du 26 juin 2020. Monsieur Jaiez ne perçoit aucune rémunération aux titres de ses fonctions de PCA. Par ailleurs, il convient de noter que Monsieur Jaiez occupe le poste de Directeur Commerciale de SAH SA. Il perçoit une rémunération brute annuelle de 129.925 DT en contrepartie dudit poste.

VI. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

Le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures

VII. Note sur l'impact COVID-19

Les états financiers de la société SAH SA ont été préparés durant les circonstances particulières se rattachant à la covid 19 qui continue à servir jusqu'à la date des présentes notes. La direction générale confirme à ce propos que :

- L'hypothèse du maintien de la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause lors de la préparation et la présentation des états financiers arrêtés au 31/12/2020.
- Elle n'a procédé à aucun changement de méthode dans les estimations des montants devant être présentés dans les états financiers annuels au 31 décembre 2020, comparés aux montants des précédents états financiers intermédiaires (au 30 juin 2020) et annuels (au 31 décembre 2019) ;
- La situation financière et la performance de SAH SA n'ont pas subi de variations significatives liées à la pandémie covid 19. Toutefois, des dépenses supplémentaires ont été engagées pour faire face à la pandémie. Ces dépenses concernent notamment des locations de bus pour le transport du personnel, l'achat de gels hydroalcooliques, de masques, de produits désinfectants et des équipements de protection.
- En l'absence de répercussions sur ses activités, la société n'a bénéficié d'aucune mesure de soutien de la part du gouvernement. La société a été en mesure d'honorer ses engagements sans avoir recours au rééchelonnement de la dette bancaire.
- Aucun évènement significatif postérieur à la fin de la période, ayant un impact sur la performance et la situation financière de la société au 31 décembre, n'a été constaté ;
- Soucieuse d'agir en tant qu'une entreprise citoyenne, et dans le cadre de sa responsabilité sociétale, la société a contribué à l'effort national de lutte contre la propagation de la pandémie en apportant des aides aux hôpitaux et des dons au fonds de lutte contre la Covid-19.

VIII Note sur les engagements hors bilan

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
1995	B.N.A	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....).
1995	U.I.B	175 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	U.I.B	20 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	B.N.A	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1996	B.N.A	30 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	B.N.A	60 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	B.N.A	135 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	U.I.B	50 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
1999	U.I.B	478 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1999	B.N.A	720 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1999	B.N.A	795 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1999	U.I.B	970 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2000	B.N.A	400 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2000	B.N.A	500 000	- Hypothèque en 1 ^{er} rang sur la propriété objet du lot n°135 du plan de lotissement de la Charguia I (siège social).
2001	B.N.A	885 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2001	B.N.A	1 250 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2004	B.N.A	650 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2004	U.I.B	3 185 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2005	B.N.A	2 725 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) pour 2 550 000 DT ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2005	U.I.B	8 550 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2005	B.N.A	3 150 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab ; - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n°135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social) ; - Nantissement au premier rang sur chaine de production bébé d'une valeur de 1 970 000 EURO.
2006	B.T.E.	2000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque derang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er}rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) ; - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2006	B.T.L.	3000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque enrang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2008	U.I.B	2500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit ; - Hypothèque en rang utile sur lot n°25 du titre foncier 2062 Béja (site 5) ; - Hypothèque enrang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2008	B.T.L.	4000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque enrang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2007	B.T.E.	1 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque derang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er}rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2009	B.N.A	3 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab
2010	B.T.E.	1 800 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque derang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2010	B.N.A	6000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2011	B.I.A.T	6 500 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...).
			- Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers n°11827 et n°11828 à Mjez El Bab
2011	ATTIJARI BANK	4500 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...).
			- Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2012	BNA	3 000 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...).
			- Hypothèque en rang utile du titre financier n°11827 à Mjez EL-Bab
2012	AZUR	5 930 000	- Caution solidaire avec AZUR au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.
2013	BNA	2 700 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...).
			- Hypothèque en rang utile du titre financier N°11827 à Mjez EL-Bab.
			- Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m ² revenant actuellement à AZUR .
2013	ATTIJARI	10 500 000	- Nantissement sur matériel de 1er rang et en pari passu avec la BIAT.
			- Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec la BIAT.
			- Hypothèque immobilière de 1er rang et en pari passu avec la BIAT portant sur :
			*totalité des lots n°55-56-57-58-59-60 et 61 du lotissement zone industrielle Zriba, à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
			*totalité du lot n°25 Bis du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
			- Engagement d'hypothèque immobilière de 1er rang, sur la totalité des lots n°59-60-61-62-63-64 de la zone industrielle Béja Nord TF N°18801.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2013	BIAT	7 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'BIAT totalités des propriétés sises à MjezEl-Bab, objets des TF n°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT *totalité du lot n°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire Du TF N°21422/7248 Zaghouan *totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF n°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT, le matériel installé dans le local installé à la zone industrielle de Zriba 4 - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'BIAT du matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2013	UIB	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB *totalités des propriétés sises à MjezEl-Bab, objets des TF N°11827 et 11828 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB *totalité du lot N°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan *totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan. - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB, le matériel installé dans le local installé à la zone industrielle de Zriba 4 - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB du matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2013	B.T.L.	1000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2014	U.B.C.I.	4 100 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...).
			- Hypothèque enrang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 àMjez El Bab.
2014	U.I.B	5 000 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...).
			- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-bab.
			- Hypothèque en rang utile :
			*Totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
			*Totalité du lot N°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
2015	ATTIJARI BANK	6100 000	- Nantissement en rang disponible sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...).
			- Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N°11827 et N°11828à Mjez El Bab
2015	UBCI	2 300 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.....)
2015	UBCI	5000 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.....)
2015	UBCI	5 000 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...).
			- Hypothèque enrang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 àMjez El Bab.
2015	B.T.L.	1100 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...).
			- Hypothèque enrang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
			- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2015	ATTIJARI BANK	3600 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang disponible sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba. - Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrains composés des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 de 45254 m² titre financier N°21422/7248 Zaghouan et parcelle N°25BIS de 14998 m² titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.
2015	UIB(Avenant)	4000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2016	BH	4 000.000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 Béja.
2017	UIB	7 200 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir . Hypothèque sur titre foncier N°11827 Béja sis à mjez Bab. - Hypothèque sur les lots N°56-57-58-59-60 et 61 sis à la zone industrielle Zriba 4 titre foncier N°21422/7248 Zaghouan d'une surface de 45254 m², auprès de l'AFI. - Hypothèque sur lot N°25 bis sis à la zone industrielle Zriba d'une superficie de 14998 m² titre foncier N°21422/748 auprès de l'AFI.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2017	BNA	6 700000	<p>- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir</p> <p>. Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab</p>
2017	UIB	7 200 000	<p>- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir</p> <p>. Hypothèque sur titre foncier N°11827 Béja sis à mjez Bab.</p> <p>- Hypothèque sur les lots N°56-57-58-59-60 et 61 sis à la zone industrielle Zriba 4 titre foncier N°21422/7248 Zaghouan d'une surface de 45254 m², auprès de l'AFI.</p> <p>- Hypothèque sur lot N°25 bis sis à la zone industrielle Zriba d'une superficie de 14998 m² titre foncier N°21422/748 auprès de l'AFI.</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2018	ATTIJARI BANK	6 400 000	<p>- Hypothèque immobilière en rang utile, portant sur la totalité de la propriété, objet du titre N°11828 BEJA, sis au Nord et à proximité d Mjez Bab, d'une superficie de 1454 m² ainsi que sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11 827 BEJA, sis au nord et à proximité de Mjez Bab, d'une superficie globale de 3452 m².</p> <p>- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques dont le siège social sis au N°5 Rue 8610 Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production et à créer, immatriculé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N°B151092003 et comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit de bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds, ainsi que les bénéfices de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et ce au cas où l'emprunteuse ne serait pas propriétaire des lieux ainsi que la totalité du matériel fixe, mobile et roulant ustensiles et installations du mobilier commercial et de tous les accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matières premières et outillage qui pourraient se trouver dans le dit fonds, lors de la réalisation éventuelle du gage.</p>
2018	BH	4 000 000	<p>- Hypothèque en rang utile, sur la propriété objet du titre foncier 11827-Béja d'une superficie de 3452 m², revenant à SAH.</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce.</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2018	ABC Bank	4 900 000	<p>- Hypothèque en rang utile, en faveur ABC sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « Société d'Articles Hygiéniques » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab Béja</p> <p>- Hypothèque en rang utile, en faveur ABC, sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « I Société d'Articles Hygiéniques » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab - Béja telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserve.</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2018	ATTIJARI BANK	10 500 000	<p>- Une hypothèque en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11828 Béja sis au nord et proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454m².</p> <p>- Une Hypothèque en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez bab d'une superficie globale de 3452 m².</p> <p>- Une hypothèque de rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI » d'une superficie approximative de 45254m², à distance du titre foncier N°21422/7748 Zaghouan.</p> <p>- Une hypothèque en rang disponible portant sur la parcelle N°25BIS du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 14998m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan (une promesse de vente a été conclu entre AFI et SAH.</p> <p>- Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181.</p> <p>- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques.</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2018	UIB	3 920 000	<p>- Un nantissement au rang utile sur l'ensemble des éléments du fonds de commerce, sans aucune exception ni réserves corporelles et incorporelles consistant à la production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques, sis 05 rue 8610 Z.I Charguia I et à Mjez Bab, comprenant notamment, l enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attaché, le droit au bail des locaux où est exploité le dit fonds de commerce et le matériel fixe, mobile et roulants y attaché ainsi que dépôts, succursales etc... inscrit au registre de commerce auprès du tribunal de première instance Tunis sous le N°B151092003. Au moyen de ce nantissement, la banque aura et exercera les différents éléments des fonds matériels, équipements et outillages ci-dessus désignés, tous les droits actions et privilège conférés par la loi au créancier nanti du gage pour se faire payer sur les prix à en provenir du montant de sa créance en principal, intérêts, frais et accessoires, et ce par préférence à tous autres créanciers non privilégiés.</p> <p>- Conformément aux prescriptions de la loi N°2001-19 du 06/02/2001, l'emprunteur confère par les présentes à la banque qui accepte à titre de gage et de nantissement en rang utile le matériel existant et le matériel à acquérir porté sur la liste jointe. Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local situé au 5 rue 8610 ZI charguia I Tunis, Mjez Bab, et Béja et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la banque.</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2018	BH	3 000 000	<p>- Un nantissement en rang utile conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur l'ensemble sans aucune exception ni réserves des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce consistant en une unité de production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques sous la dénomination « LILAS » dont le siège est à la Charguia Tunis, et l'usine à Mjez bab et Béja enregistré au R.C du tribunal de 1ère instance Tunis sous N°B151092003 et qui comprend l'enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, le droit au bail, bénéfice de toutes prorogations et totalité des matériels fixes mobil, roulants outillage et ustensiles des installations des mobiliers commerciaux et de tout accessoires servant à l'exploitation du fonds .</p> <p>- Etant donné qu'un nantissement de 8 000 000 DT a été inscrit au profit de la B.H au registre des nantissements auprès du T.1ère I./Béja le 16/11/17 sous le N°3890 et auprès du T.1ère I/Tunis le 16/11/17 sous N°NA0125982017, Mr le juge chargé du registre de commerce est prié de porter ce nantissement de 8 000 000DT à 11 000 000 DT.</p> <p>- Un hypothèque en rang utile sur toute la propriété objet du titre N°11827-Béja sis à Mjez bab d'une superficie de 3452m² et doit porter toutes ses dépendances actuelles et éventuelles, les servitudes actives et passives, bâtiments constructions et annexes.</p> <p>- Etant donnée qu'une hypothèque de 8 000 000 D, a été inscrit au profit du B.H sur le TF°11827-Béja le 17/11/17 dépôt Béja Monsieur le conservateur de la propriété foncière est prié de porter cette hypothèque à la somme de 11 000 000D.</p>
2018	BIAT	9 500 000	<p>- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Mjez Bab gouvernerat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES ainsi que la totalité de la propriété sise à MLjez Bab, gouvernerat de Béja d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2018	BIAT	13 500 000	- La SAH affecte spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte à titre de gage et nantissement de rang utile, à hauteur de six millions de dinars, selon articles 236 et suivants du code commerce l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, para médicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab Gouvernerat de Béja, inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis.
2018	BIAT	1 600 000	- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Mjez Bab gouvernerat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES » et sur la totalité de la propriété sise à Mjez Bab, gouvernerat de Béja, d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé «°SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES°»
2019	BNA	1 200 000	A) GARANTIE MOBILIERE : Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N° B151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia. Nantissement en 1er rang affectant le matériel à acquérir et ce conformément à la loi 2001-19. En conséquence, le privilège résultant du nantissement susvisé sera inscrit sur le registre tenu à cet effet par le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis. B) GARANTIE IMMOBILIERE : Une hypothèque en rang utile pour la totalité de la propriété dénommée « Société d'Articles Hygiéniques « objet du TF N°11827 Béja.
2019	BNA	7 300 000	A) GARANTIE MOBILIERE Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous N°151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques et para pharmaceutiques sis à la Charguia B) GARANTIE IMMOBILIERE Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « Société d'Articles Hygiéniques « objet du TF n)11827 Béja

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2019	BIAT	2 900 000	<p>NANTISSEMENT DE MATERIEL</p> <p>Un nantissement et gage de premier rang sur le matériel porté sur les factures (VENUS, UNIVERSA WRAPPING MACHINE), ce nantissement s'étend en outre à tous les objets Qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local, ce Matériel nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba IV.</p>
2020	ATB	16 700 000	<p>-Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Zcomprenant notamment</p> <p>L'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>-Un nantissement de 1^{er} rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>-Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>-Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m²et objet du titre foncier N°11828 Béja.</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2020	ATB	12 000 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production située à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>2) Un nantissement de 1^{er} rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja</p>

Autres engagements hors bilan

- En avril 2020, la société SAH SA a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mCFA(4,3mDT) sollicitée par SAH Sénégal.
- En juillet 2020, la société SAH SA a accordé une lettre de confort au profit de la banque SGA Algérie afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 50mDZD sollicitée par SAH Algérie.
- Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2020 à 25.270.702 DT.

Rapport Général

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I – Tunis-***

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la « Société d'Articles Hygiéniques SA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 264.884.002 dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 30.894.344 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note VII aux états financiers dans laquelle la Direction a décrit les mesures prises à la suite de la pandémie du virus COVID -19 et les 'impacts de la crise sanitaire sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée par cette observation.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Description de la question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant net de 150.231.649DT représentent un des postes les plus importants des états financiers de la société SAH. Au 31 décembre 2020, la provision sur les stocks s'élève à 1.228.282 DT.

Les stocks sont valorisés au coût pour les éléments achetés (matières premières et pièces de rechange), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au coût de production.

Réponse d'audit

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de la valorisation des stocks. Nos travaux ont aussi consisté à :

- Valider l'existence physique des stocks à la date de clôture ;
- Vérifier que l'évaluation des coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock ;
- Tester le calcul automatique du coût moyen pondéré des matières premières et pièces de rechanges et le calcul du coût de production des produits finis et semi-finis ; et
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé

que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 7 mai 2021

Les commissaires aux comptes

Conseil Audit Formation

Cabinet HAYET LABIDI

Abir Matmti

Faiez Fakhfakh

Rapport Spécial

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis-***

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- La société a réglé en 2020 une partie de son prêts en compte courant associé de la société « Azur Papier SA » pour un montant total de 2.000.000 DT. Le solde des prêts en comptes courants associés Azur Papier SA au 31 décembre 2020 s'élève à 6.281.431 DT y compris les intérêts relatifs à l'exercice 2020 pour un total de 672.338 DT TTC .
- La société a accordé en 2020 des avances en compte courant à la société AZUR Détergent SA pour un montant de 2.600.000DT. Ces prêts ont généré des produits d'intérêts au taux de 8% par an pour 570.474 DT. Au 31 décembre 2020, le solde du compte courant AZUR Détergent SA s'élève à 15.791.906DT.
- La société SAH SA a accordé en avril 2020 une lettre d'intention forte au profit d'Orabank afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mCFA (4,3mDT) sollicitée par SAH Sénégal.

- Au 31 décembre 2020 les financements à court terme (financement stock, financement devises, facilités de caisse...) se détaillent comme suit:

Banque	Montant en DT
ATTIJARI BANK	12194 663
BNA	15 760 317
BIAT	25 792 989
BH	9 171 981
BTL	4 000 014
UIB	12 047 120
UBCI	13 000 000
ATB	11 158 407
ABC	5 781 458

B. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2020

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- La société a contracté en décembre 2013 auprès de l'UIB un emprunt de 10.000.000 DT, remboursable sur 7 ans avec une année de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Il est à signaler que la première tranche de 6.000.000 DT a été débloquée en décembre 2013 et que la seconde tranche de 4.000.000 DT a été débloquée en 2014. Au 31 décembre 2020, le solde de cet emprunt s'élève à 333.333 DT.
- En vertu de la convention conclue entre la société, d'une part, et le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration, d'autre part, et portant sur la location d'un dépôt de stockage sis à Charguia, la société a payé à ce titre les loyers relatifs à l'exercice 2020 qui s'élèvent à 119.681 DT.

Par ailleurs, des opérations courantes d'achats et de ventes de marchandises ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère et ses filiales et ce, dans des conditions normales.

C. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général, comme fixés par le Conseil d'Administration du 26 juin 2020 et tels qu'ils ressortent des états financiers se présentent comme suit :
 - ✓ Une rémunération mensuelle brute au titre de l'exercice 2020 de 39.683DT payable sur 13 mensualités avec une augmentation annuelle de 5%.
 - ✓ Une rémunération variable brute qui est l'équivalent de 4% du résultat net consolidé du Groupe SAH. Le montant provisionné dans les comptes de la société au titre de cette rémunération s'élève, au titre de l'exercice 2020, à 1.200.000 DT.
 - ✓ D'autres avantages en nature sont accordés au Directeur Général et liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).

- Monsieur Mounir EL Jaiez a été nommé PCA par le conseil d'administration du 26 juin 2020. Monsieur Jaiez ne perçoit aucune rémunération au titre de ses fonctions de PCA. Par ailleurs, il convient de noter que Monsieur Jaiez occupe le poste de Directeur Commerciale de SAH SA. Il perçoit une rémunération brute annuelle de 129.925 DT en contrepartie dudit poste.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020 a décidé l'octroi :

- ✓ Des jetons de présence au profit des administrateurs pour 5.000DT net par administrateur et par réunion ;
- ✓ Une rémunération des membres du comité permanent d'audit pour 5.000 DT net par membre et par réunion.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 7 mai 2021

Les commissaires aux comptes

Conseil Audit Formation

Cabinet HAYET LABIDI

Abir Matmti

Faiez Fakhfakh

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES -SITEX-

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

La Société Industrielle des Textiles - SITEX publie, ci-dessous, ses Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes : Mr Mohamed Imed Loukil et Mr Abdelaziz MAMA.

BILAN ARRETE AU 31/12/2020*(Exprimé en milliers de Dinars)*

ACTIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS	1		
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	1.1	2 518	2 387
Moins : Amortissements		-1 639	-1 605
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>		879	782
Immobilisations corporelles	1.2	175 051	172 334
Moins : Amortissements		-131 209	-127 296
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>		43 842	45 038
Immobilisations financières	1.3	690	803
Moins : Provisions		-	-
<i>Immobilisations financières nettes</i>		690	803
<i>Total des actifs immobilisés</i>		45 411	46 623
Autres actifs non courants	1.4	4 050	630
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		49 461	47 253
ACTIFS COURANTS	2		
Stocks	2.1	31 392	32 666
Moins : Provisions		-2 718	-2 603
<i>Stocks nets</i>		28 674	30 063
Clients et comptes rattachés	2.2	7 775	9 037
Moins : Provisions		-659	-659
<i>Clients nets</i>		7 116	8 378
Autres Actifs Courants	2.3	4 557	5 578
Placements & autres actifs financiers	2.4	88	1 669
Moins : Provisions		-	-
<i>Placements & autres actifs financiers</i>		88	1 669
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	8 488	7 942
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		48 923	53 630
TOTAL DES ACTIFS		98 384	100 883

BILAN ARRETE AU 31/12/2020*(Exprimé en milliers Dinars)*

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES	<u>3</u>		
Capital Social		23 063	23 063
Réserves	3.1	13 874	13 922
Autres Capitaux propres	3.2	4 920	4 988
Résultats reportés		-10 674	-8 369
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		31 183	33 604
Résultat de l'exercice		-8 214	-2 305
Capitaux propres avant affectation	3.3	22 969	31 299
PASSIFS	<u>4</u>		
Passifs non courants			
Emprunts	4.1	23 127	25 980
Provisions non courantes	4.2	910	1 438
Total des passifs non courants		24 037	27 418
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.3	2 026	2 652
Autres passifs courants	4.4	4 256	2 645
Concours bancaires et autres passifs financiers	4.5	45 096	36 869
Total des passifs courants		51 378	42 166
TOTAL DES PASSIFS		75 415	69 585
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		98 384	100 883

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2020

(Exprimé en milliers de Dinars)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
	<u>5</u>		
Revenus	5.1	51 305	65 288
Cout des ventes	5.2	-43 015	-56 073
Marge Brute		8 290	9 215
Autres produits d'exploitation	5.3	2 319	2 976
Frais de distribution		-629	-759
Frais d'administration		-3 753	-3 929
Sous Activité	5.4	-6 003	-4 841
Autres Charges d'Exploitation	5.5	-5 498	-5 059
Résultat d'Exploitation		-5 274	-2 397
Charges financières nettes	5.6	-4 660	-4 692
Autres gains ordinaires	5.7	3 142	6 109
Autres pertes ordinaires	5.8	-1 361	-1 240
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-8 153	-2 220
Impôts sur Les Bénéfices		-61	-85
Résultat provisoire après impôts		-8 214	-2 305
Effets des modifications comptables			
RESULTAT APRES MODIF. COMPTABLES		-8 214	-2 305

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31/12/2020

(Exprimé en milliers de Dinars)

<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Encaissement reçus des clients		54 622	64 918
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-50 843	-65 723
Intérêts payés		-4 430	-5 453
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-651	-6 259
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décassements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.		-3 372	-2 083
Encaissements prov.de la cession d'immob.corp. et incorp		40	4 046
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-3 332	1 963
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Dividendes et autres distributions versés		-61	-32
Dividendes et autres distributions Reçus		0	8
Encaissements provenant des emprunts		1 000	2 979
Encaissements provenant des crédits de gestion		39 913	40 915
Remboursements des emprunts		-1 606	-2 288
Placements		1 495	-1 499
Remboursements des crédits de gestion		-36 015	-38 465
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		4 726	1 618
Incidences des variations des taux de change		1 063	711
VARIATION DE TRESORERIE		1 806	-1 967
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		4 061	6 028
Trésorerie à la fin de l'exercice		5 867	4 061

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société ont été établis et présentés conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la Loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers se composent du :

- Bilan,
- Etat de résultat,
- Etat de flux de trésorerie,
- et des présentes notes aux états financiers.

1.2. NOTE SUR L'EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le premier Janvier et finit le trente et un Décembre de la même année.

1.3. BASE DE MESURE ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents se résument comme suit :

1.3.1. Les immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend :

Les logiciels informatiques acquis ou développés par la société pour son usage interne. Ces logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans, soit 33% par an.

1.3.2. Les immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises par la société SITEX, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat facturé, majoré de tous autres éléments de coût supportés à l'occasion de l'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux suivants :

- Construction : 20 ans.
- Installations Techniques, matériels & Outillages Industriels : 10 et 15 ans.
- Matériels de transport : 5 ans.
- Mobilier & matériels de bureau : 5 et 10 ans.
- Agencements & installations divers : 10 ans.

Les intérêts significatifs liés au financement des nouveaux investissements sont immobilisés avec le prix de revient des équipements concernés non encore entrés en production. (NCT 13).

1.3.3. Les stocks

Les éléments de stock achetés par la société (matières premières, matières consommables, matières auxiliaires et emballages commerciaux) sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les frais de transport, l'assurance liée au transport sur achats et autres coûts directement liés à l'acquisition. La méthode de valorisation des matières premières retenue est celle du Coût Moyen Pondéré.

Les éléments de stock produits par la société (les produits finis et les produits en cours) sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à la dite production et selon la méthode du coût moyen pondéré sans les coûts liés à la sous activité.

➤ Les Provisions des Stocks :

Les produits auxiliaires inutilisés depuis plus de cinq ans, font l'objet d'une provision pour dépréciations des stocks.

Les pièces de rechanges ont fait l'objet d'un examen approfondi par l'équipe de la maintenance de la société qui a abouti à la révision de la période de prise en compte de la provision pour 15 ans vu l'âge des équipements utilisés dans le processus de fabrication.

Pour les produits finis, une provision est constatée pour les articles dont la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient, hors sous-activité.

Les provisions pour dépréciation des stocks des produits finis sont reprises dans l'exercice de vente des produits finis provisionnés. Lorsque les produits finis sont vendus au-dessus du prix de revient, la reprise de la provision correspondante est qualifiée de non utilisée devenu sans objet. Après avis favorable des commissaires aux comptes, le Conseil d'Administration du 27.4.2016 a approuvé des nouvelles règles des provisions, pour se rapprocher de la valeur marchande réelle des articles en stock.

1.3.4. Provisions non courantes :

- Provisions pour litiges & contentieux : les litiges avec les administrations fiscales, sociales ainsi qu'avec des tiers non régularisées à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision pour litiges et contentieux.

1.3.5. Produits d'exploitation :

Les produits de la vente des tissus, des produits semi-ouvrés, des coupons ainsi que les produits de transport des marchandises sont évalués à la juste valeur de contrepartie des liquidités reçues et à recevoir.

1.3.6. Autres charges d'exploitation :

Les coûts additionnels encourus dans le cadre du plan de restructuration du Personnel approuvée par la commission consultative de licenciement sont répartis sur trois années conformément à la Norme (NCT 10). La charge de l'exercice figure en « Autre charges d'exploitation », le solde, en « autres actifs non courants ».

1.3.7. Frais de recherche & développement :

Les frais de recherche & développement sont comptabilisés en frais généraux et sont supportés dans l'exercice.

1.3.8. Opérations libellées en monnaies étrangères :

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'arrêté comptable. Les gains et les pertes de changes observés sont inclus dans la détermination du résultat net de la période.

Les pertes de change relatives à l'actualisation du crédit en devise (SWIFT) d'un montant de 0.256 million de dinar sont répartis et amortis sur la durée de vie restante de crédit en question soit trois ans, et ce conformément à la Norme comptable Tunisienne N° 15.

1.3.9. Sous activité :

Il y a sous activité, lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de la production.

Le coût de la sous activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissements et de main d'œuvre directe non imputées au coût de production.

1.3.10. Etat des flux de trésorerie :

L'état de flux de trésorerie, faisant partie des états financiers renseigne sur la manière avec laquelle la SITEX a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et des investissements

La SITEX utilise le modèle de référence pour l'établissement de l'état de flux de trésorerie.

1.4. Notes sur la crise sanitaire :

L'exercice 2020 s'est caractérisé par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde qui a eu des répercussions désastreuses sur les plans économique et social.

NOTES RELATIVES A L'ACTIF

1. LES ACTIFS NON COURANTS

1.1. Les Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent exclusivement de logiciels informatiques. Au 31 Décembre 2020, la valeur brute de cette rubrique s'élève à 2,517 millions de dinars.

En mille dinars		
Détail	2020	2019
Logiciels	2 518	2 387
Valeur Brute	2 518	2 387
Amortissements	1 639	1 605
Valeur nette des Immobilisations Incorporelles	879	782

1.2. Les Immobilisations Corporelles

Cette rubrique présente une valeur nette de 43,842 millions de dinars au 31 décembre 2020, contre 45,038 millions de dinars au 31 décembre 2019.

La variation des immobilisations corporelles durant l'exercice 2020 se résume comme suit :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES AMORTISSEMENTS

AU 31 DECEMBRE 2020

DESIGNATIONS	Valeur brute au 31/12/2019	Acquis/reclass de 2020	Reclassement 2020	Cessions 2020	Valeur au 31/12/2020	Cumul au 31/12/2019	Dotation 2020	Régularisation 2020	Cumul au 31/12/2020	V.C.N au 31/12/2020
-Terrain	1 557	-	-	-	1 557	-	-	-	-	1 557
-Bâtiment	18 162	-	-	-	18 162	17 303	270	-	17 572	590
-Matériels de transport	1 201	-	-	-	1 201	745	121	-	866	335
-Matériels industriels	105 485	1	-	858	104 628	78 178	2 993	858	80 313	24 314
-Installations techniques	27 030	18	337	-	27 386	21 173	858	-	22 030	5 355
-Agenc. Amenag. Construc	7 189	-	3 737	-	10 927	5 790	587	-	6 377	4 550
-Equipements de bureau	1 340	-	-	2	1 338	1 314	5	2	1 317	21
-Matériels divers	59	-	-	-	59	59	-	-	59	-
-Matériels informatiques	2 813	12	-	90	2 736	2 734	29	90	2 673	62
-Immobilisations En Cours	7 496	3 636	4 075	-	7 057	-	-	-	-	7 057
Total	172 334	3 667	8 150	950	175 051	127 296	4 863	950	131 209	43 842

1.3. Les Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières présentent un solde net de 0,690 million de dinars au 31 décembre 2020, contre un solde net de 0,803 million de dinars au titre de l'année précédente. Ces immobilisations se détaillent comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Titres de Participations	60	60
Prêts au Personnel	89	204
Depots& Cautionnement	541	539
Valeur Brute	690	803
Provisions sur Immob. Financières	-	-
Valeur nette des Immobilisations Financières	690	803

1.4. Les Autres Actifs non courants :

Les autres actifs non courants présentent un solde net de 4.050 million de dinars au 31 décembre 2020, ce solde représente des charges à répartir sur 3 ans engagées dans le cadre d'un licenciement pour des raisons économiques. (NCT 10) et l'écart de conversion sur les pertes de change sur le crédit SWIFT en devises (NCT 15).

Désignation	En mille dinars		
	Montant Brut	Résorption 2020	VCN
Charges à répartir (CCL)	4 111	-472	3 639
Charges à répartir (Ecart de Conversion)	257	154	411
Total	4 368	-318	4 050

2. LES ACTIFS COURANTS

2.1. Stocks

Les stocks présentent un solde net de 28,674 millions de dinars au 31 décembre 2020, contre un solde net de 30,063 millions de dinars au titre de l'année précédente. Cette variation se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Matières Premières	3 526	4 359
Provisions	-	-
Matières premières nettes des provisions	3 526	4 359
Matières Auxiliaires & consommables	12 367	12 757
Provisions	1 146	1 579
Matières auxiliaires et consommables nettes des provisions	11 221	11 178
Produits Finis et encours	15 499	15 550
Provision	1 572	1 025
Produits Finis et encours nettes de provisions	13 927	14 526
Valeur Brute des stocks	31 392	32 666
Total des Provisions	2 718	2 603
Total Net des stocks	28 674	30 063

Au cours de l'exercice 2020 la société a procédé au changement d'estimation de la période de provision des pièces de rechanges pour faire passer cette période de 5 à 15 ans pour être en concordance avec la durée d'amortissement des machines.

L'impact de ce changement est estimé comme suit :

- Un ajustement du montant des provisions antérieurs pour +825 MDT
- Une reprise suite au changement de la période de provision pour - 1 251 MDT

Soit un effet net sur l'exercice 2020 de - 426 MDT

La provision pour la valeur des pièces de rechanges représentant une période d'utilisation supérieure à 15 ans est de 1 130 MDT.

2.2. Clients et Comptes Rattachés

Le solde de cette rubrique présente une valeur nette de 7.116 millions de dinars au 31 Décembre 2020 contre 8.378 millions de dinars au titre de l'année précédente, ce solde se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Clients	6 993	5 843
Clients Etrangers	5 689	5 386
Clients Locaux	1 305	457
Clients Douteux ou Litigieux	0	0
Client douteux ou Litigieux Locaux	184	184
Provisions Client douteux	184	184
Clients Effets à Recevoir	89	2 128
Clients Effets à Recevoir Locaux	89	2 128
Effets & Chèques Impayés	33	407
Effets & Chèques Impayés Locaux	509	882
Provisions Effets	475	475
Valeur Brute	7 775	9 037
Total des Provisions	659	659
Total Net des clients et comptes rattachés	7 116	8 378

2.3. Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique présente une valeur de 4,557 millions de dinars au 31 Décembre 2020 contre 5.578 millions de dinars au titre de l'année précédente. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Fournisseurs (avances, emballages à rendre, ristournes,..)	2	2

Personnel	898	1 451
Etat impôts& taxes	3 348	3 847
Débiteurs divers	52	19
Charges constatées d'avance	257	259
Total Net des clients et comptes rattachés	4 557	5 578

2.4. Placements Courants

La rubrique « placements courants » présente un solde de 0,088 million de dinars au 31 décembre 2020 contre 1,669 million de dinars au début de l'année. Ce solde se détaille comme suit :

Détail	En mille dinars	
	2020	2019
prêts au personnel - d'un an	86	168
Placements courants	0	1 499
Intérêts Courus à Recevoir	2	2
Valeur Comptable Nette	88	1 669

2.5. Liquidités et Equivalents de Liquidités

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » présente un solde de 8,488 millions de dinars au 31 décembre 2020 contre 7,942 millions de dinars au 31 décembre 2019. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Valeurs à l'encaissement	893	837
Banques & caisse	6 905	7 081
Compte régie Avances & Accréditifs	777	111
Total Général	8 575	8 029
Provision	-87	-87
Valeur Comptable Nette	8 488	7 942

NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

3. LES CAPITAUX PROPRES

3.1. Réserves :

La rubrique « réserves » présente un solde à fin 2020, de 13,874 millions de dinars, contre 13,922 millions de dinars à fin 2019. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Réserves Légales	2 306	2 306
Réserves pour Investissements	11 056	11 056
Réserves pour Fonds social	408	408
Autres Réserves	104	152
Total des réserves	13 874	13 922

3.2. Autres Capitaux Propres :

Cette rubrique comporte la prime d'émission et les subventions d'investissements. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Prime d'émission	3 193	3 193
Subvention d'investissements	1 727	1 795
Total Autres Capitaux Propres	4 920	4 988

Les subventions d'équipement sont accordées à une entreprise, l'Etat, les collectivités publiques ou tout autre organisme public pour la création ou l'acquisition d'immobilisations techniques (matériels industriels, outillages, matériels divers...). Ces subventions sont utilisées pour la création ou l'acquisition d'une immobilisation amortissable. La résorption (amortissement)

de ces subventions d'équipements s'effectue sur le même nombre d'années que l'amortissement de l'équipement y rattaché, à compter de la date d'achat ou de mise en service de l'équipement.

Les subventions d'investissements s'élèvent à 1,726 million de dinars à fin 2020 contre 1,794 million de dinars à fin 2019.

3.3. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve pour fonds social	Autres réserves	Subventions d'investissement	Réserve pour Investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2019 Après affectation	23 063	3 193	2 306	408	152	1 795	11 056	- 10 674	-	31 299
Résultat de l'exercice 2020									-8214	
Soldes au 31/12/2020 Avant affectation	23 063	3 193	2 306	408	105	1 726	11 056	- 10 674	- 8 214	22 969

4. LES PASSIFS :

4.1. Les Emprunts

Ce poste enregistre les emprunts non courants dont l'échéance dépasse une année et il présente un solde de 23,127 millions de dinars au 31 Décembre 2020 contre 25,980 millions de dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Emprunt	31 080	30 751
Moins : échéances à moins d'un an	-7 953	-4 771
Emprunt à échéances plus d'un an	23 127	25 980

4.2. Provisions non courantes :

Ce poste enregistre les provisions pour prime de fin de carrière et provisions pour litiges. Il présente un solde de 0,910 million de dinars au 31 Décembre 2020 contre 1,438 million de dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

En mille dinars

Désignation	2020	2019
Provisions Pour Charges & litiges	910	1 438
Provisions pour prime de fin de carrière	0	0
Total des provisions non courantes	910	1 438

LES PASSIFS COURANTS

4.3. Fournisseurs et Comptes Rattachés

Cette rubrique présente un solde net de 2,026 millions de dinars au 31 Décembre 2020, contre 2.652 millions de dinars à la fin de l'exercice précédent, ce solde au se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Fournisseurs	497	823
Fournisseurs retenue de Garantie	8	133
Fournisseurs Effets à Payer	1 002	1 142
Fournisseurs factures non encore parvenue	519	553
Total fournisseurs et comptes rattachés	2 026	2 652

4.4. Autres passifs courants

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020, à 4,256 millions de dinars et se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Personnel	1 946	691
Etat Impôts et Taxes	1 144	461
Créditeurs Divers	1 166	1 493
Total des autres passifs courants	4 256	2 645

4.5. Concours bancaires & autres passifs financiers :

Le poste «Concours bancaires & autres passifs financiers» présente un solde de 45,096 millions de dinars au 31 décembre 2020, et se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Emprunts moins d'un an	7 952	4 771
Concours bancaires	36 259	31 212
<i>Financement en devises</i>	17 602	15 164
<i>Banques (soldes débiteurs)</i>	2 774	4 063
<i>Préfinancement Export</i>	15 883	11 985
Intérêts Courus sur emprunts non courants	816	826
Compte de régie Avances & Accréditifs	69	60
Total des concours bancaires & autres passifs financiers	45 096	36 869

5. Notes relatives à l'état des Résultats :

5.1. Revenus :

Les revenus de l'année 2020 s'élèvent à 51,559 millions de dinars contre 65,751 millions de dinars en 2019.

Le chiffre d'affaires global se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Revenus	51 305	65 288
<i>Chiffre d'Affaires Tissu</i>	49 847	64 012
<i>Produit des activités annexes</i>	1 458	1 276
Ventes déchets	254	463
Chiffre d'Affaires Global	51 559	65 751

Les ventes de déchets ont été déduites des couts de production.

5.2. Coût des ventes :

Le coût des ventes de l'année 2020 s'élève à 43,015 millions de dinars contre 56,073 millions de dinars en 2019.

Le détail de coût des ventes se résume dans le tableau suivant :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Consommation matières	24 864	31 109
Main d'œuvre (hors sous-activité)	6 113	7 215
Frais généraux Variables	9 807	11 714
Frais généraux fixes (hors sous-activité)	2 538	3 388
Total des Frais	43 322	53 426
Autres Ventes (déchets)	-254	-463
Variation des produits en cours	-53	3 110
Coût des Ventes	43 015	56 073

5.3. Autres produits d'exploitation :

Le solde de la rubrique « autres produits d'exploitation » de l'année 2020 s'élève à 2,319 millions de dinars contre 2,976 millions de dinars en 2019.

Le détail de cette rubrique se résume dans le tableau suivant :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Reprises sur amortissements & provisions	2 189	2 846
Production Immobilisée	130	130
Total des Autres Produits d'exploitations	2 319	2 976

5.4. Sous activité

La rubrique de la sous activité totalisée à la clôture de l'exercice 2020 la somme de 6 003 MDT contre 4 841 à la clôture de l'exercice 2019 l'augmentation est due essentiellement à la crise sanitaire mondiale.

Le montant des amortissements au niveau de cette rubrique s'élève à 2 176 MDT en 2020. Une analyse de ces amortissements fait ressortir une valeur de sous activité liée à l'investissement pour 1 005 MDT et valeur de sous activité liée à la production pour 1 171 MDT.

5.5. Autres Charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation représentent essentiellement les charges de départ à la retraite du personnel et se détaillent comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Dotations aux provisions	1 776	2 549
Dépréciation des Stocks	1 437	1 831
Risques & Charges	85	414
Créances Douteuses	254	304
Autres Charges	3 722	2 510
Total des autres charges d'exploitation	5 498	5 059

Les autres charges incluent un montant de 0,846 million de dinars relatif à la résorption de licenciement.

5.6. Charges financières nettes :

Les charges financières nettes représentent essentiellement les intérêts des emprunts contractés pour financer le plan d'investissement de la société et les charges financières liées au financement de l'activité.

Désignation	En mille dinars	
	2020	2019
Intérêts des Emprunts	2 324	2 461
Intérêts Bancaires & Autres	2 336	2 231
Total	4 660	4 692

5.7. Autres Gains Ordinaires :

Les autres produits ordinaires représentent essentiellement le gain de change et les ristournes et se présentent comme suit.

Désignations	2020	2019
Gain de Change	1 769	2 045
<i>Gain de Change réalisé</i>	891	653
<i>Gain de Change non réalisé</i>	878	1 392
Produits sur Cession Immobilisations	248	3 127
Autres Produits Ordinaires	1 125	937
Total des autres gains ordinaires	3 142	6 109

5.8. Autres Pertes Ordinaires :

Les autres Pertes ordinaires représentent essentiellement les pertes de change et se présentent comme suit :

Désignations	2020	2019
Pertes de change	1 182	1 053
<i>Pertes de Change réalisé</i>	1 057	2 425
<i>Pertes de Change non réalisé</i>	125	-1 372
Modifications comptables	179	187
Total des autres pertes ordinaires	1 361	1 240

Les pertes de change enregistrent l'actualisation des soldes des comptes libellés en monnaie étrangère. Il enregistre notamment la partie de l'actualisation du crédit SWIFT relatif à l'exercice 2020 ainsi que l'effet de la variation de l'écart de conversion qui totalise la somme de - 0.155 millions de dinars est ce conformément aux dispositions de la norme comptable N° 15

6. NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan à fin décembre 2020 se présentent comme suit :

	En mille dinars	
Banque	2020	Total
Crédits documentaires	687	2 544
Cautions	1 497	1 565
Total Général	2 184	4 109

Suretés Consenties par la Société :

La société a consenti à l'ensemble des banques auprès desquelles elle a bénéficié des crédits les garanties suivantes :

- Une hypothèque sur les titres fonciers appartenant à la société
- Un nantissement sur fonds de commerce.

La situation des CMLT au 31 décembre 2020 se présente comme suit :

- Montant initiaux : 25,980 millions de dinars.
- Soldes au 31 décembre 2020 : 23,127 millions de dinars.

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

PRODUITS	MONTANT	CHARGES	MONTANT	SOLDES	2020	2019
Revenus	49847	Achats consommés	24 865			
Autres produits d'exploitations	1712	Déstockage de Production (Variation)	53			
Production Immobilisée	130					
Total	51689	Total	24 811	Production	51 689	65 881
Production	51 689	Achats consommés	24 811	Marge sur coût matières	26 877	31 662
Marges sur coût matières	26 877					
Subventions d'exploitations	15	Autres charges externes	14 581			
Total	26 892	Total	14 581	* Valeur Ajoutée brute	12 311	16 881
Valeur Ajoutée Brute	12 311	Impôts et taxes	573	* Excédent brut	-823	3 180
		Charges de personnel	12 561	(ou Insuffisance)		
Total	12 311	Total	13 134	d'exploitation		
- Excédent brut d'exploitation	-823	Charges financières	4 073			
Autres produits ordinaires	1 358	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	6 626			
Produits financiers	0	Autres pertes				
Total	1 358	Total	10 698	Résultat ordinaires avant impôt sur les sociétés	-7 974	-2 033
Reprises de charges	2 189	Impôt sur le résultat ordinaire	61	Résultat net de l'exercice	-8 035	-2 118
Résultat positif des activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	-			
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-			
Effet positifs des modifications comptables	-	Effet négatif des modif.comptables				
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	179			
Total	-	Total	-	Résultat net après modification comptable	-8 214	-2 305

Tableau de Passage des Charges par Destination aux Charges par Nature

En mille dinars

Charges par Destination	Achats Consommés	Charges du Personnel	Amortissements & Provision	Autres Charges	Total
Cout des Ventes	32 438	6 113	2 538	2 232	43 322 (*)
Frais de Distribution		434	39	156	629
Frais d'Administration		2 187	143	1 423	3 753
Autres Charges d'exploitation				3 723	3 723
Charges Financières				5 841	5 841 (***)
Sous-Activité		3 827	2 176		6 003
Autres Pertes Ordinaires				179	179(**)
Total Général	32 438	12 561	4 896	13 554	63 450

() Voir note 5.2.*

*(**) Voir note 5.8.*

*(***) Voir note 5.6. et 5.8.Perte de change*

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LASOCIETE INDUSTRIELLE DES
TEXTILES.
Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL
MONASTIR – TUNISIE

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Industrielle des Textiles "SITEX SA" qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de **98.383.989DT**, une perte de **8.213.567DT**, des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice de **22.969.007DT** et des flux de trésorerie négatifs affectés aux activités d'exploitation de **650.757DT** pour l'exercice clos à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2020, ainsi que sa performance et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Principes Comptables Généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'Opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Lesstocks :

Les stocks de la société, figurant au bilan du 31 Décembre 2020 pour un montant brut de 31.392.262 Dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan et sont composés de stocks de matières premières, matières consommables, matières auxiliaires et emballages commerciaux et des stocks de produits finis et des produits en cours.

Les éléments des stocks sont valorisés au prix d'achat unitaire, majoré des droits de douane à l'importation et des frais de transport, d'assurances liés au transport et des autres coûts directement liés à l'achat de ces éléments.

Les éléments des stocks produits par la société sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à la dite production.

La méthode de valorisation des stocks est la méthode du coût moyen pondéré.

Les provisions des stocks de la société s'élèvent au bilan du 31 Décembre 2020 à un total de 2.717.702 Dinars. En fait à chaque fin de période, la société procède à l'identification de l'âge des articles en stocks et veille à ce que les provisions constatées correspondent aux dépréciations de valeurs réelles

Nous avons procédé à la vérification des éléments des coûts des stocks de la société existants au 31 décembre 2020 conformément à la norme comptable tunisienne relative aux stocks en s'assurant des dépréciations de valeur, comptabilisés en provision.

2) Les Revenus :

Les revenus, figurant à l'état de résultat au 31 décembre 2020 pour un montant de 51.304.863 Dinars et représentant un des postes les plus importants de l'état de résultat, sont comptabilisés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des produits de la société

Nous avons adopté une approche qui consiste à valider l'exhaustivité et l'exactitude des revenus de la société en rapprochant les différents éléments probants avec la comptabilité.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société **SITEX S.A** dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 27 Avril 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale des actionnaires.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société **SITEX S.A** à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de cette continuité d'exploitation.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers

représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les co-commissaires aux comptes :

Mohamed Imed LOUKIL
FMBZ KPMG Tunisie

Abdelaziz MAMA
CAM & Associés

TUNIS, le : 29 AVRIL 2021

**Messieurs les actionnaires de la société
Industrielle des Textiles "SITEX - Sa."**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2020

1. Le Conseil d'Administration du 24 Avril 2014 a autorisé le nantissement du fonds de commerce et l'hypothèque des propriétés de la SITEX, objet des titres fonciers n° 41240 Sousse, 13517 Sousse et 216 Monastir en garantie des crédits octroyés.
2. L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement le 1^{er} Décembre 2016 a approuvé une convention d'emprunt entre la société « SITEX » et la société « SWIFT TEXTILES EUROPE LTD » pour un montant de 3 413 000 Euros. Les versements reçus jusqu'au 31/12/2020 dudit emprunt totalisent 2 594 077 Euros (soit 8 626 862 DT). Les intérêts conventionnels courus au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 129 403 DT.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

1. La rémunération et avantages de l'exercice 2020 du Président Directeur Général ont été révisés par le Conseil d'Administration du 26 Avril 2019. Ils se présentent comme suit :
 - Une rémunération annuelle brute de 215 000 DT,
 - Une voiture de fonction et les frais y afférents,
 - Les frais de télécommunications.
2. Des jetons de présence d'un montant global brut annuel de 63.000 DT ont été alloués aux membres du Conseil d'Administration selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 Septembre 2020.
3. La rémunération brute annuelle d'un montant total de 13.500 DT a été allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit (CPA) et ce, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 Septembre 2020. Cette rémunération est à répartir entre les membres du CPA.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Les co-commissaires aux comptes :

Mohamed Imed LOUKIL
FMBZ KPMG Tunisie

Abdelaziz MAMA
CAM & Associés

TUNIS, le : 29 AVRIL 2021

Etats financiers annuels de SICAV

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **25 mai 2021**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes PROAUDIT représenté par M. Tarak ZAHAF.

BILAN au 31 décembre 2020 (unité: Dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	Notes	31/12/2020	31/12/2019
AC - 1 Portefeuille-titres	3 – 1	46 102 944	45 843 418
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 682 379	3 260 854
b- Obligations et valeurs assimilées		42 420 565	42 582 564
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		34 891 790	16 848 243
a- Placements monétaires	3 – 2	11 251 168	13 207 260
b- Disponibilités	3 – 3	23 640 622	3 640 983
AC 3 - Créances d'exploitation		-	3 112 566
TOTAL ACTIF		80 994 734	65 804 227
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 – 4	158 662	145 569
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 – 5	43 742	50 211
TOTAL PASSIF		202 404	195 780
<u>ACTIF NET</u>			
CP1 – Capital	3 – 6	76 294 135	62 103 944
CP- 2 Sommes capitalisables (*)		4 498 195	3 504 503
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	130
b- Sommes capitalisables de l'exercice	3 – 7	4 498 195	3 504 373
ACTIF NET		80 792 330	65 608 447
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		80 994 734	65 804 227

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2020
 (unité: Dinars tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4 – 1	3 079 111	2 851 422
a- Dividendes		188 703	160 218
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 890 408	2 691 204
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4 – 2	1 698 823	1 387 579
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 777 934	4 239 001
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4 – 3	601 686	557 079
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 176 248	3 681 922
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4 – 4	127 418	132 746
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 048 830	3 549 176
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		449 365	(44 803)
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE (*)		4 498 195	3 504 373
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(449 365)	44 803
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(18 548)	2 463
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		45 423	79 059
Frais de négociation de titre		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4 075 705	3 630 698

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2020
 (unité: Dinars tunisiens)

	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	4 075 705	3 630 698
a- Résultat d'exploitation	4 048 830	3 549 176
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	(18 548)	2 463
c- +/- values réalisées sur cession de titres	45 423	79 059
d- Frais de négociation des titres	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	(2 994 458)
<u>AN 3 - Transactions sur le capital (*)</u>		
a- Souscriptions	77 275 692	38 463 464
* Capital	69 939 500	36 611 900
* Régularisation des sommes non capitalisables	4 172 522	102 442
* Régularisation des sommes capitalisables	3 163 670	1 749 122
b- Rachats	(66 167 514)	(38 291 946)
* Capital	(59 884 700)	(36 460 000)
* Régularisation des sommes non capitalisables	(3 568 509)	(94 426)
* Régularisation des sommes capitalisables	(2 714 305)	(1 737 520)
VARIATION DE L'ACTIF NET	15 183 883	807 758
AN 4 - Actif net		
a- En début de l'exercice	65 608 447	64 800 689
b- En fin de l'exercice	80 792 330	65 608 447
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>		
a- En début de l'exercice	619 276	617 757
b- En fin de l'exercice	719 824	619 276
VALEUR LIQUIDATIVE	112,239	105,944
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	5,94%	5,53%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

(les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, promu par la Poste Tunisienne et régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier le 26 août 2008 sous le n° 19-2008, sa date d'ouverture au public est le 6 juillet 2009.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 14 novembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, tenue en date du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation.

Ces modifications sont entrées en vigueur à partir de l'exercice 2019.

1. NOTE SUR LE REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2020 ont été établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achats, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2.3. Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

Désignation du titre	Nb de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations & Valeurs assimilées		40 939 650	42 420 565	52,37%	52,51%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A 11%	10 000	1 000 000	1 046 534	1,29%	1,30%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG B 11.5	5 000	500 000	524 323	0,65%	0,65%	
AMEN BANK 2011/1	20 000	200 000	202 594	0,25%	0,25%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5 000	133 150	134 629	0,17%	0,17%	
AMEN BANK SUB 2017-1	10 000	800 000	832 566	1,03%	1,03%	
AMEN BANK SUB 2020-03 CATG B TF	15 000	1 500 000	1 505 444	1,86%	1,86%	
AMEN BANK SUB 2020-03 CATG C FX	5 000	500 000	501 854	0,62%	0,62%	
AMEN BANK SUBORDONNE 2016-1	20 000	1 200 000	1 208 088	1,49%	1,50%	
ATB SUB 2017	10 000	1 000 000	1 057 925	1,31%	1,31%	
ATL 2015 2	10 000	200 000	210 197	0,26%	0,26%	BBB
ATL 2016 -1	10 000	200 000	206 181	0,25%	0,26%	BBB
ATL 2018-1	10 000	600 000	618 337	0,76%	0,77%	BB
ATL 2019-1	20 000	1 600 000	1 610 577	1,99%	1,99%	BBB-
ATL SUB 2017	15 000	1 200 000	1 215 999	1,50%	1,51%	BB
ATTIJARI LEASING 2016 -1	10 000	200 000	205 293	0,25%	0,25%	BB+

ATTIJARI LEASING 2016-2 7 ANS	20 000	1 600 000	1 683 687	2,08%	2,08%	BB+
ATTIJARI LEASING SUB 2018-1	10 000	600 000	624 462	0,77%	0,77%	BB-
BH 2009	5 000	153 500	153 518	0,19%	0,19%	BBB-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	15 000	900 000	945 453	1,17%	1,17%	
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	5 000	300 000	315 151	0,39%	0,39%	
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2.1%	15 000	1 200 000	1 267 261	1,56%	1,57%	
BNA SUB 2017-1	10 000	800 000	829 124	1,02%	1,03%	
BNA SUB 2018-1	10 000	600 000	615 623	0,76%	0,76%	
BTE 2016	10 000	400 000	422 127	0,52%	0,52%	
BTE 2019-1 (A) TF 11%	7 500	750 000	814 377	1,01%	1,01%	
BTE 2019-1 (A) TMM+2.75%	7 500	750 000	807 066	1,00%	1,00%	
CIL 2018/1	10 000	800 000	864 874	1,07%	1,07%	BBB-
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	15 000	1 350 000	1 358 388	1,68%	1,68%	BBB-
CIL-2016-1-7.5%-5ANS	10 000	200 000	207 529	0,26%	0,26%	BBB-
Hannibal LEASE 2015-2	5 000	100 000	104 678	0,13%	0,13%	BB
Hannibal LEASE 2016-1	10 000	200 000	206 271	0,25%	0,26%	BB
Hannibal LEASE 2016-2	20 000	1 200 000	1 207 020	1,49%	1,49%	BB
Hannibal LEASE 2017-3	15 000	1 500 000	1 592 238	1,97%	1,97%	BB
Hannibal LEASE 2018-2	5 000	400 000	428 553	0,53%	0,53%	BB
Hannibal LEASE 2020-2	30 000	3 000 000	3 034 152	3,75%	3,76%	BB-
ML SUB 2018-1 VAR TMM+2.3%	10 000	600 000	630 089	0,78%	0,78%	BB
ML SUB 2018-1 VAR TMM+2.3%	2 500	150 000	157 522	0,19%	0,19%	BB
STB 2010/1 (B)	10 000	333 000	343 986	0,42%	0,43%	
STB SUB 2019-1 (A) TF 10.5%	20 000	1 600 000	1 612 151	1,99%	2,00%	
STB SUB 2019-1 (A) TMM+2.3%	15 000	1 200 000	1 208 073	1,49%	1,50%	
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	20 000	2 000 000	2 119 671	2,62%	2,62%	
STB SUB 2020-1 CC TF 11%	5 000	500 000	531 342	0,66%	0,66%	
Tunisie Leasing 2017-1	20 000	1 600 000	1 656 895	2,05%	2,05%	BBB+
Tunisie Leasing 2017-2	10 000	1 000 000	1 058 789	1,31%	1,31%	BBB+
TL SUB 2018	20 000	1 600 000	1 718 403	2,12%	2,13%	BBB-
Tunisie Leasing SUB 2016	10 000	400 000	420 389	0,52%	0,52%	BB+
TLF 2019-1 CB TF	4 000	400 000	419 182	0,52%	0,52%	BBB
TLF 2019-1 CA TV	4 000	320 000	332 723	0,41%	0,41%	BBB
UIB 2011-1 Catégorie B	20 000	1 100 000	1 119 442	1,38%	1,39%	
UIB SUBORDONNE 2016	10 000	400 000	423 357	0,52%	0,52%	
UNIFACTOR 2015	5 000	100 000	106 458	0,13%	0,13%	BB
Titres OPCVM		3 661 741	3 682 379	4,55%	4,56%	
SICAV-BH obligataire	35 307	3 661 741	3 682 379	4,55%	4,56%	
Total		44 601 391	46 102 944	56,92%	57,06%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Portefeuille titres » sont indiqués ci-après :

Désignation	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 Décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
Soldes au 31 décembre 2019	44 289 069	1 515 164	39 185	45 843 418	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations	10 500 000			10 500 000	
Titres OPCVM	8 610 606			8 610 606	
* Cessions et remboursements de l'exercice					
Annuités et cessions des obligations des sociétés	-10 627 750			-10 627 750	
Cession de Titres OPCVM	-8 170 534			-8 170 534	45 423
* Variation des plus ou moins valeurs latentes			-18 548	-18 548	
* Variation des intérêts courus		-34 249		-34 249	
Soldes au 31 décembre 2020	44 601 391	1 480 915	20 638	46 102 944	45 423

3-2 Placements Monétaires

Les placements monétaires affichent un solde de **11 251 168** dinars au 31-12-2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2020	% Actif	Emetteur
CD311220/100121 (6,81%,10J)	4 992 448	4 993 203	6,16%	BH BANK
Total Certificats de Dépôt	4 992 448	4 993 203	6,16%	
BT091020/070421GRIN (11,5%,180J)	765 201	781 441	0,96%	GRINPARAPHA
BT170720/130121ENDA (11,5%,180J)	3 826 005	3 988 400	4,92%	ENDA TAMWEEL
BT250920/020221AED(11,5%,130J)	1 451 754	1 488 124	1,84%	APPLIANCES AND ELECTRONICS DISTRIBUTORS
Total Billets de Trésorerie	6 042 960	6 257 965	7,73%	
Total	11 035 408	11 251 168	13,89%	

3-3 Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **23 640 622** dinars au 31-12-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Dépôts à vue	23 640 622	3 640 983
Total	23 640 622	3 640 983

3-4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **158 662** dinars au 31-12-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Rémunération du gestionnaire à payer	27 999	25 689
Rémunération du distributeur à payer	130 663	119 880
Total	158 662	145 569

3-5 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2020 à **43 742** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Jetons de présence	15 026	15 000
Redevances CMF à payer	6 450	6 373
Honoraires CAC à payer	21 271	22 050
TCL à payer	995	838
Frais de conseil et d'assistance à payer	-	5 950
Total	43 742	50 211

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2020 au 31-12-2020 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019	
Montant	62 103 944
Nombre de titres	619 276
Nombre d'actionnaires	993
Souscriptions réalisées	
Montant (nominal)	69 939 500
Nombre de titres émis	699 395
Rachats effectués	
Montant (nominal)	(59 884 700)
Nombre de titres rachetés	(598 847)

Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(18 548)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	45 423
Frais de négociation de titre	-
Résultat incorporé à la VL (*)	3 504 503
Régularisation du résultat incorporé à la VL	208 370
Régularisation des sommes non capitalisable de l'exercice	(201 994)
Régularisation des sommes non capitalisable des exercices antérieurs	597 637
Capital au 31-12-2020	
Montant	76 294 135
Nombre de titres	719 824
Nombre d'actionnaires	1 336

(*) : Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2020

3-7 Notes sur les sommes Capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés (ou diminués) des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-12-2020 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation	Sommes capitalisables
Exercices antérieurs	3 549 306 (*)	(44 803)	208 370	3 712 873
Exercice 2020	4 048 830		449 365	4 498 195

(*) : Englobe le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 pour 3 549 176 dinars et le report à nouveau sur arrondi des coupons des exercices antérieurs pour 130 dinars.

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au 31 Décembre 2020 la somme de **3 079 111** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Revenus des BTA	-	151 994
Revenus des titres OPCVM	188 703	160 218
Revenus des obligations	2 890 408	2 539 210
TOTAL	3 079 111	2 851 422

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au 31 Décembre 2020 la somme de **1 698 823** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts des placements à termes	74 255	47 953
Intérêts des certificats de dépôts	1 250 994	1 280 225
Intérêts des Billets de trésoreries	373 574	59 401
Total	1 698 823	1 387 579

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à **601 686** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	106 180	98 308
Rémunération du distributeur	495 506	458 771
Total	601 686	557 079

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à **127 418** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Redevances CMF	70 787	65 539
Honoraires commissaires aux comptes	21 611	20 357
Autres charges AGO amortis	7 865	14 450
Jetons de présence	15 026	15 000
TCL	12 227	10 950
Contribution sociale de solidarité	200	500
Frais de conseil et d'assistance (*)	(300)	5 950
Autres charges	2	-
Total	127 418	132 746

(*) Il s'agit de l'apurement du solde du compte « Frais de conseil et d'assistance à payer » non servi

5- DONNEES PAR ACTION ET RATIOS PERTINENTS :

5.1 Données par action :

Données par action	2020	2019	2018	2017	2016
Revenus des placements	6,638	6,844	6,292	5,607	5,563
Charge de gestion des placements	0,836	0,900	0,951	0,917	0,976
<u>Revenu net de placements</u>	5,802	5,944	5,341	4,690	4,587
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	0,177	0,214	0,198	0,491	0,210
<u>Résultat d'exploitation (1)</u>	5,625	5,730	5,144	4,199	4,377

Régularisation du résultat d'exploitation	0,624	-0,072	-0,388	-0,171	-0,443
<u>Somme capitalisable de l'exercice</u>	6,249	5,658	4,756	4,028	3,934
Variation des +/- values potentielles sur titres	-0,026	0,004	0,066	-0,020	-0,026
+/- values réalisées sur cession des titres	0,063	0,128	0,051	0,050	0,014
Frais de négociation de titres	-	-	-	-	-
<u>+/- values sur titres (+) Frais de négociation (2)</u>	0,037	0,132	0,117	0,030	-0,011
<u>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</u>	5,662	5,862	5,261	4,229	4,364
<u>Résultat non capitalisable de l'exercice</u>	0,037	0,132	0,117	0,030	- 0,011
Régularisation du résultat non capitalisable	0,009	0,013	-0,004	-0,004	0,002
<u>Somme non capitalisable de l'exercice</u>	0,046	0,145	0,113	0,026	-0,009
Distribution de dividendes	-	4,756	4,028	3,934	3,934
Valeur liquidative	112,239	105,944	104,897	104,056	103,935

5.2 Ratios pertinents :

Libellé	2020	2019	2018	2017	2016
Actif Net Moyen	70 813 265	65 204 568	64 882 074	61 714 297	64 604 586
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,85%	0,85%	0,91%	0,93%	0,85%
Autres charges / actif net moyen	0,18%	0,20%	0,19%	0,50%	0,18%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	5,72%	5,44%	4,89%	4,25%	3,81%

6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la banque de l'Habitat perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire
- L'office Nationale des postes est désigné distributeur de la « POSTTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortant le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Opinion sur les états financiers

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration réuni le 29 Janvier 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints, faisant apparaître un total du bilan, de **D : 80 994 734**, un actif net de **D : 80 792 330** et un bénéfice de **D : 4 075 705** présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

3. Paragraphe d'observations

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous estimons utiles d'attirer votre attention sur les observations suivantes :

- Nous attirons l'attention sur la note 4-2 des états financiers « Revenus des placements monétaires » qui prévoit que La «POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT» a procédé à la comptabilisation des revenus des dépôts à terme, souscrits auprès des banques, pour la période s'étendant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020, en appliquant un taux de retenue à la source de 20% et sans prendre en considération les nouvelles dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 (publié au JORT du 10 juin 2020), instaurant une retenue à la source définitive et libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers sur les dépôts à terme dont le niveau de rémunération est supérieur au «TMM-1%» au 1er janvier de l'année de placement, et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire des revenus des capitaux mobiliers.

De ce fait, une régularisation de l'insuffisance de retenue la source sur les intérêts courus du compte à terme souscrit en date du 24/09/2019 et échéant le 23/09/2020, a été opérée en date du 17 Juillet 2020. D'autre part, les souscriptions aux Certificats de dépôts émis à partir du 10 Juin 2020 ont été effectuées avec des taux de placements inférieurs ou égaux à « TMM-1 » au 1er Janvier 2020, ne nécessitant ainsi aucune régularisation.

- Les disponibilités représentent au 31 Décembre 2020, 29,19% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » par rapport au paragraphe 2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent pas détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion, semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction pour l'établissement des états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable, que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

Tunis, le 16 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes :

PROAUDIT

Tarak ZAHAF

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT », nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

I. Conventions réglementées

I.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2020

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration de conventions nouvelles conclues par votre société et entrants dans le champ d'application de ces articles.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

I.2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2020

- Une première convention, conclue avec BH INVEST, en vertu de laquelle cette dernière assure, pour le compte de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT », les fonctions de gestionnaire moyennant une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

Au titre de l'exercice 2020, le montant de cette rémunération, s'élève à 106 180 dinars, porté parmi les charges de gestion des placements au niveau de l'état de résultat.

- Une deuxième convention, conclue avec la BH BANK, en vertu de laquelle cette dernière a été désignée dépositaire des valeurs de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT », en contrepartie d'une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire « BH INVEST ».
- Une troisième convention, conclue avec l'Office Nationale des Postes, en vertu de laquelle ce dernier a été désigné distributeur des valeurs de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT », en contrepartie d'une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

Au titre de l'exercice 2020, le montant de cette rémunération, s'élève à 495 506 dinars, porté également parmi les charges de gestion des placements au niveau de l'état de résultat.

II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

- Conformément à L'AGE du 16 juin 2016, il est prévu, à partir de l'année 2016, des jetons de présence pour les membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité.

Le montant de cette rémunération, s'élève à 15 026 dinars pour l'exercice 2020, porté aux charges d'exploitation au niveau de l'état de résultat.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 16 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes :

PROAUDIT

Tarak ZAHAF

Etats financiers annuels de SICAV

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **28 mai 2021**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FMBZ KPMG TUNISIE représenté par M. Skander MILADI.

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	2 018 079	2 186 111
a- Actions et valeurs assimilées		174 660	191 903
b- Obligations		1 843 420	1 994 208
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 623 993	1 801 320
a- Placements monétaires		0	0
b- Disponibilités		1 623 993	1 801 320
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		3 642 073	3 987 430
<u>PASSIFS</u>		34 426	31 183
Opérateurs créditeurs	PA1	20 812	15 394
Autres créditeurs divers	PA2	13 614	15 789
<u>ACTIF NET</u>		3 607 647	3 956 247
Capital	CP1	3 158 315	3 616 449
Sommes capitalisables	CP2	449 332	339 798
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		297 155	157 160
b- Résultat capitalisable de l'exercice		150 103	180 627
c- Régul du résultat capitalisable de l'exercice		2 074	2 011
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		3 642 073	3 987 430

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Revenus du portefeuille-titres	PR1	102 612	129 477
a- Dividendes		0	0
b- Revenus des obligations		102 612	127 814
c- Revenus des B.T.A		0	1 664
Revenus des placements monétaires	PR2	92 634	98 665
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>195 246</u>	<u>228 142</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-26 659	-28 667
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		168 587	199 475
Autres charges	CH 2	-18 483	-18 849
RESULTAT D'EXPLOITATION		150 103	180 627
Régularisation du résultat d'exploitation		2 074	2 011
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		152 177	182 638
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-2 074	-2 011
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-5 451	7 165
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		12 592	0
Frais de négociation de titres		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		157 245	187 792

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>157 245</u>	<u>187 792</u>
a- Résultat d'exploitation	150 103	180 627
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-5 451	7 165
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	12 592	0
d- Frais de négociation de titres	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-505 845</u>	<u>-1 480</u>
a- Souscriptions	846 798	2 609 181
- Capital	752 900	2 426 900
- Régularisation des sommes non distribuables	867	-162
- Régularisation des sommes capitalisables	93 030	182 443
b- Rachats	1 352 643	2 610 661
- Capital	1 217 600	2 430 300
- Régularisation des sommes non distribuables	1 442	-213
- Régularisation des sommes capitalisables	133 600	180 574
VARIATION DE L'ACTIF NET	-348 600	186 312
<u>ACTIF NET</u>		
a- Début de l'exercice	3 956 247	3 769 935
b- Fin de l'exercice	3 607 647	3 956 247
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>		
a- Début de l'exercice	36 190	36 224
b- Fin de l'exercice	31 543	36 190
VALEUR LIQUIDATIVE	114,372	109,318
TAUX DE RENDEMENT	4,623%	5,041%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels arrêtés au **31 Décembre 2020** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels arrêtés au **31 Décembre 2020**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers annuels arrêtés au **31 Décembre 2020** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **31 Décembre 2020**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ; A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers annuels arrêtés au **31 Décembre 2020** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31 Décembre 2020** à 2.018.079 D et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.12.2020	% de l'Actif	% de l'Actif Net
Obligations		1 801 483	1 843 420	50,61%	51,10%
AB 2008 CAT B	3 000	120 000	124 142	3,41%	3,44%
AB 2009 SUB	1 150	30 625	30 965	0,85%	0,86%
AB 2012 SUB	3 500	70 000	71 350	1,96%	1,98%
AB SUB 2020-03	2 000	200 000	200 000	5,49%	5,54%
INT INTERCALAIRE EO AB SUB 2020-03 (a)	1	2 420	726	0,02%	0,02%
AIL 2015-1	1 500	60 000	61 528	1,69%	1,71%
ATL 2015-1	1 500	60 000	61 776	1,70%	1,71%
ATL 2015-2	1 000	20 000	21 020	0,58%	0,58%
BTE 2010	3 500	175 000	177 378	4,87%	4,92%
CIL 2016-2	1 000	40 000	42 105	1,16%	1,17%
CIL 2020-1	1 500	135 000	135 839	3,73%	3,77%
HL SUB 2015-1	2 500	100 000	100 642	2,76%	2,79%
HL 2015-2	2 500	150 000	157 200	4,32%	4,36%
HL 2020-03	1 000	100 000	100 000	2,75%	2,77%
INT INTERCALAIRE EO HL 2020-03 (b)	1	1 038	406	0,01%	0,01%
STB 2010/1	3 000	99 900	103 196	2,83%	2,86%
TLS 2014/1	3 000	60 000§	62 397	1,71%	1,73%
TJL 2016-2	2 000	80 000	84 078	2,31%	2,33%
TJL 2019-1	1 000	80 000	83 505	2,29%	2,31%
UIB 2009/1	2 500	112 500	114 923	3,16%	3,19%
UIB 2012/1	3 500	105 000	110 244	3,03%	3,06%
Titres OPCVM		169 754	174 660	4,80%	4,84%
GO SICAV	1 470	169 754	174 660	4,80%	4,84%
Total		1 971 236	2 018 079	55,41%	55,94%

(a) Le coût d'acquisition représente le total des intérêts intercalaires entre le 14.12.2020 et le 11.02.2021 soit 2.420 DT. La valeur de cette ligne représente les intérêts courus et non échus au 31.12.2020 soit 726 DT.

(b) Le coût d'acquisition représente le total des intérêts intercalaires entre le 14.12.2020 et le 28.01.2021 soit 1.038 DT. La valeur de cette ligne représente les intérêts courus et non échus au 31.12.2020 soit 406 DT.

(c) Le coût des Titres OPCVM GO SICAV, erroné au niveau de la situation trimestrielle au 31.12.2020, a été corrigé au niveau de la situation annuelle au 31.12.2020, et ce, suite à la communication du relevé titres dépositaire.

Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au **31 décembre 2020** se détaillent comme suit :

Entrées en portefeuille	Coût d'acquisition
Acquisitions obligations	450 000
Acquisitions Titres SICAV	127 037
TOTAL	577 037

Sorties de portefeuille	Coût d'acquisition	Prix de cession / remboursement	+/- Values réalisées
Remboursements obligations	583 681	583 681	0
Cessions Titres SICAV	138 829	151 422	12 592
TOTAL	722 510	735 102	12 592

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31.12.2020	Solde au 31.12.2019
Disponibilités	1 623 993	1 801 320
Compte à terme	0	700 000
Intérêts courus sur compte à terme	0	5 917
Avoirs en banque	1 618 887	1 084 948
Intérêts sur Dépôt à vue	5 106	10 455
Total	1 623 993	1 801 320

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 31.12.2020	Solde au 31.12.2019
PA1 : Opérateurs Crédeurs		
Frais du gestionnaire	5 328	5 860
Frais du dépositaire	15 484	9 534
Total	20 812	15 394
PA2 : Autres crédeurs Divers		
Autres Opérateurs crédeurs (CAC)	5 001	5 001
Autres Crédeurs (CMF)	317	350
Charges budgétisées à payer	8 296	9 566
Etat, retenue à la source	0	872
Total	13 614	15 789

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31.12.2019	
* Montant en nominal	3 619 000
* Nombre de Titres	36 190
* Nombre d'actionnaires	93
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	752 900
* Nombre de titres émis	7 529
Rachats effectués	
* Montant en nominal	1 217 600
* Nombre de titres rachetés	12 176
Capital au 31.12.2020	
* Montant en nominal	3 154 300
* Nombre de Titres	31 543
* Nombre d'actionnaires	84

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de l'exercice au 31.12.2019	3 616 449	3 616 449
Souscription de l'exercice	752 900	752 900
Rachat de l'exercice	-1 217 600	-1 217 600
Autres Mouvements	6 567	455 898
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-5 451	-5 451
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	12 592	12 592
Régularisation sommes non distribuables	-575	-575
Sommes capitalisables		449 332
Montant Fin de l'exercice au 31.12.2020	3 158 315	3 607 647

CP2 : Note sur les sommes capitalisables

Les sommes capitalisables s'élèvent à 449.332 dinars dont 152.177 dinars se rattachant à l'exercice allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. Elles se détaillent comme suit:

	31.12.2020	31.12.2019
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs	297 155	157 160
b- Résultats capitalisables de l'exercice	150 103	180 627
c- Régul du Résultat capitalisable de l'exercice	2 074	2 011
	152 177	182 638

Sommes capitalisables	449 332	339 798
------------------------------	----------------	----------------

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Revenus Des Obligations		
Intérêts	102 612	127 814
Revenus Des BTA		
Intérêts	0	1 664
Total	102 612	129 477

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Intérêts sur certificats de dépôt	34 589	28 675
Intérêts sur comptes de dépôt	58 045	69 990
Total	92 634	98 665

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
CH1 : Charges de gestion des placements		
Rémunération du gestionnaire	20 709	22 717
Rémunération du dépositaire	5 950	5 950
Total	26 659	28 667
CH2 : Autres Charges		
Rémunération du CAC	5 000	5 000
Redevance CMF	3 481	3 818
Charges diverses	3	3
Charges budgétisées	10 000	10 027
Total	18 483	18 849

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Données par action et ratios pertinents :

Données par action	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016
Revenus des placements	6,190	6,304	6,181	5,426	5,045
Charges de gestion des placements	-0,845	-0,792	-0,848	-0,750	-0,725
Revenus nets des placements	5,345	5,512	5,333	4,676	4,319
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,586	-0,521	-0,529	-0,750	-0,396
Résultat d'exploitation	4,759	4,991	4,804	3,926	3,923
Régularisation du résultat d'exploitation	0,066	0,056	-0,475	-0,099	-0,013
Sommes capitalisables de l'exercice	4,824	5,047	4,329	3,827	3,910
Variation des (+) ou (-) valeurs potentielles sur titres	-0,173	0,198	-0,120	-0,120	-0,003
(+) ou (-) valeurs réalisées sur cession de titres	0,399	0,000	0,178	0,051	0,133
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	0,226	0,198	0,058	-0,069	0,131
Résultat net de l'exercice	4,985	5,189	4,862	3,857	4,054
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,226	0,198	0,058	-0,069	0,131
Régularisation du résultat non distribuable	0,003	0,001	-0,009	0,004	-0,003
Sommes non distribuables de l'exercice	0,229	0,199	0,049	-0,065	0,128
Distribution de dividendes	0,000	0,000	3,827	3,910	3,994
Valeur liquidative	114,372	109,318	104,072	103,521	103,669
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,77%	0,75%	0,74%	0,71%	0,70%
Autres charges/actif net moyen	0,53%	0,49%	0,46%	0,71%	0,38%
Résultats capitalisables de l'ex./actif net moyen	4,31%	4,73%	4,18%	3,71%	3,78%
Actif net moyen	3 480 407	3 817 901	4 164 884	4 966 769	5 413 838

5- 2 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **31 Décembre 2020** s'élève à 20.709 DT.

5- 3 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **31 Décembre 2020** s'élève à 5.950 DT.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **FINACorp Obligataire SICAV** qui comprennent le bilan au **31 décembre 2020**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **3.607.647 D** et une valeur liquidative égale à **114^d,372** par action.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société **FINACorp Obligataire SICAV** au **31 décembre 2020**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société **FINACorp Obligataire SICAV** conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société FINACorp Obligataire SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons

aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société **FINACorp Obligataire SICAV** dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société **FINACorp Obligataire SICAV** à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider la société **FINACorp Obligataire SICAV** ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière de la société **FINACorp Obligataire SICAV**.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société **FINACorp Obligataire SICAV**.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Vérifications spécifiques relatives au respect des ratios prudentiels :

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la société **FINACorp Obligataire SICAV** des normes prudentielles prévues par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Les fonds investis dans des valeurs mobilières et des placements monétaires, représentent **55,41 %** de l'actif arrêté à la date du **31 Décembre 2020**. Cette proportion est en dessous du seuil minimum de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

- Les liquidités et quasi-liquidités représentent **44,59%** de l'actif arrêté à la date du **31 Décembre 2020**. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les fonds investis dans des obligations émises par **AMEN BANK** représentent **11,73%** de l'actif arrêté à la date du **31 Décembre 2020**. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 30 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ KPMG TUNISIE

Skander MILADI

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 & 475
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES
RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention conclue par le Directeur Général ou par des membres du Conseil d'Administration avec la société FINACorp Obligataire SICAV ou avec des tiers ait été soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, conformément aux prescriptions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le **31 Décembre 2020** dont voici les modalités et les principaux volumes réalisés :

- La gestion de la société FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société "FINACorp S.A", Administrateur. Celle-ci est chargée de la gestion administrative, financière et comptable de l'OPCVM.
En contrepartie de ses prestations, la société " FINACorp S.A ", reçoit, en sa qualité de gestionnaire, une rémunération de 0,5% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien. La commission de gestion encourue au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2020** s'élève à 20.709 DT TTC.
- L'Arab Tunisian Bank "ATB", Administrateur, assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de :
 - Conserver les titres et les fonds de la société ;
 - Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;
 - Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants.

La commission revenant au dépositaire telle que comptabilisée au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2020** s'élève à 5.950 DT TTC.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

L'assemblée générale ordinaire réunie en date du 22 Avril 2020 a décidé d'allouer aux membres du conseil d'administration des jetons de présence au titre de l'exercice 2019 pour un montant net de 500 DT par administrateur présent au profit de l'ATB, la CIF SICAF et la SODINO SICAR.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 30 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ KPMG TUNISIE

Skander MILADI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-

Siège social: 5, Rue 8610 ZI Charguia I -2035 Tunis Carthage

La Société D'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil d'Audit Formation) et Mr Faiez FAKHFAKH (Cabinet Hayet LABIDI).

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs Immobilisés			
Ecart d'acquisition		7 840 394	7 840 394
Moins : amortissements		(2 744 138)	(2 352 118)
		5 096 256	5 488 276
Immobilisations incorporelles		3 849 398	3 455 959
Moins : amortissements		(3 315 532)	(2 920 415)
	III.1	533 866	535 544
Immobilisations corporelles		560 340 331	488 436 189
Moins : amortissements		(171 881 201)	(134 714 556)
	III.2	388 459 130	353 721 633
Immobilisations financières	III.3	3 255 324	2 844 232
Total des actifs immobilisés		397 344 576	362 589 685
Autres actifs non courants	III.4	38 197 871	19 584 610
Moins : amortissements			
Total des actifs non courants		435 542 447	382 174 295
Actifs courants			
Stocks		265 655 160	255 715 538
Moins : provisions		(2 149 653)	(2 068 628)
	III.5	263 505 507	253 646 910
Clients et comptes rattachés		181 148 687	169 801 032
Moins : provisions		(7 134 584)	(4 957 227)
	III.6	174 014 103	164 843 805
Autres actifs courants		47 232 858	61 570 460
Moins : provisions		(379 537)	(379 537)
	III.7	46 853 321	61 190 923
Placement et autres actifs financiers	III.8	3 004 216	5 504 216
Liquidités et équivalents de liquidités	III.9	45 683 482	34 074 338
Total des actifs courants		533 060 629	519 260 192
Total des actifs		968 603 076	901 434 487

Bilan consolidé

**Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Capitaux propres			
Capital social		65 345 762	65 345 762
Réserves légales		6 534 576	6 031 916
Résultats reportés		111 667 780	97 111 255
Autres capitaux propres (Réserves de consolidation)		2 855 060	2 362 522
Prime d'émission		74 228 084	74 228 084
Ecart de conversion		5 370 074	7 887 493
Résultat consolidé (part du Groupe)		33 389 210	22 953 910
Réserves Spéciales d'investissement		14 825 308	14 825 308
Total des capitaux propres (part du Groupe)	III.10	314 215 854	290 746 250
Part des minoritaires	III.10	83 238 944	86 895 692
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	III.11	109 462 714	94 657 139
Autres passifs non courants	III.12	1 193 632	1 213 198
Total des passifs non courants		110 656 346	95 870 337
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.13	132 375 305	138 838 868
Autres passifs courants	III.14	55 379 455	49 311 200
Autres passifs financiers courants	III.15	254 489 422	208 295 395
Concours bancaires	III.16	18 247 750	31 476 745
Total des passifs courants		460 491 932	427 922 208
<u>Total des passifs</u>		571 148 278	523 729 545
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		968 603 076	901 434 487

Etat de résultat consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Etat de résultat</u>	Notes	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Produits d'exploitation			
Revenus		628 148 421	560 135 559
Autres produits d'exploitation		3 518 083	4 121 825
<u>Total des produits d'exploitation</u>	IV.1	631 666 504	564 257 384
Charges d'exploitation			
Variation des stocks		1 748 809	36 612 054
Achats consommés	IV.2	(368 490 012)	(392 688 091)
Charges de personnel	IV.3	(66 457 645)	(52 756 950)
Dotations aux amortissements et aux provisions	IV.4	(39 110 209)	(26 558 102)
Autres charges d'exploitation	IV.5	(83 011 208)	(74 131 069)
<u>Total des charges d'exploitation</u>		(555 320 265)	(509 522 158)
Résultat d'exploitation		76 346 239	54 735 226
Charges financières nettes	IV.6	(39 742 442)	(40 898 384)
Produits des placements		443 756	748 872
Autres gains ordinaires	IV.7	1 644 210	2 386 430
Autres pertes ordinaires	IV.8	(2 781 538)	(56 893)
Effet Variation Périmètre de consolidation		-	6 548 410
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		35 910 225	23463661
Impôt sur les sociétés et impôts différés		(2 443 398)	(1 334 219)
Élément extraordinaire (Contribution conjoncturelle)		-	
<u>Résultat de la période</u>		33 466 827	22 129 442
<u>Résultat consolidé part du Groupe</u>		33 389 210	22 953 910
<u>Part des minoritaires</u>		77 617	(824 468)

Etat de flux de trésorerie consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	31.12.2020	31.12.2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	33 466 827	22 129 442
Ajustements pour :		
<i>Amortissements et provisions</i>	40 192 598	20 488 670
<i>Plus ou moins-value de cession</i>	(236 263)	(8 800)
<i>Quote-part des subventions inscrite en résultat</i>	(743 130)	(673 800)
<i>Résultat sur variation du périmètre de consolidation</i>	-	(6 548 410)
Variation des :		
<i>Stocks</i>	(9 939 622)	(50 797 148)
<i>Créances clients</i>	(11 347 655)	4 540 398
<i>Autres actifs</i>	14 337 602	(23 071 634)
<i>Fournisseurs et autres dettes</i>	(6463563)	34 928 702
<i>Autres passifs</i>	6 068 255	24 708 136
<i>Placements</i>	2 500 000	4 500 000
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>	67 835 049	30 195 556
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
<i>Décaissement pour acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles.</i>	(72 297 581)	(119 127 884)
<i>Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>	236 263	8 800
<i>Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières</i>	(411 092)	(914 954)
<i>Décaissement pour acquisition des autres actifs non courants</i>	(18 613 261)	(12 350 058)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	(91 085 671)	(132 384 096)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
<i>Augmentation de capital</i>	(9 801 863)	-
<i>Encaissement / Emission d'actions</i>	-	50 265 970
<i>Encaissement / Décaissement d'emprunts et crédit de gestion</i>	60 999 602	9 603 799
<i>Encaissement / Subvention d'investissement</i>	1 000 000	1 765 945
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	52 197 739	61 635 714
<i>Effet variation du périmètre</i>	-	35 500 010
Variation de trésorerie	28 947 117	(5 052 816)
<i>Ecart de conversion</i>	(4 108 978)	(4 668 990)
Trésorerie au début de l'exercice	2 597 593	12 319 399
Trésorerie à la clôture de l'exercice	27 435 732	2 597 593

Notes aux états financiers consolidés

Les notes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés du Groupe Société d'Articles Hygiéniques arrêtés au 31 décembre 2020, couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie incluant les comptes de la Société d'Articles Hygiéniques SA et de ses filiales SAH Algérie, SAH Algérie Distribution, SAH Libye, SAH Maroc, AZUR Papier SA, SAH Côte d'Ivoire, AZUR Détergent SA et SAH Sénégal.

Ces états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2020.

I. Groupe SAH

Présentation

Le Groupe Société d'Articles Hygiéniques est composé de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA », société mère, et de ses filiales SAH Algérie, SAH Algérie Distribution, SAH Libye, SAH Maroc, AZUR Papier SA, SAH Côte d'Ivoire, AZUR Détergent SA et SAH Sénégal.

Périmètre de consolidation et pourcentage de contrôle

Les participations du Groupe se présentent comme suit :

- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale SAH Maroc, soit 500.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **70%** des actions de sa filiale SAH Algérie, soit 394.788 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **60%** des actions de sa filiale SAH Libye, soit 25.200 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH Algérie détient **51%** des actions de sa filiale SAH Algérie Distribution, soit 20.391 actions. Etant donné que SAH Algérie est une filiale (contrôlée exclusivement), le contrôle exclusif est présumé pour la société SAH Algérie Distribution.
- La société SAH SA détient **63%** des actions de sa filiale AZUR Papier SA, soit 2.921.417 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **51%** des actions de sa filiale AZUR Détergent SA, soit 2.043.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale SAH Côte d'Ivoire, soit 120.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale SAH Sénégal, soit 130.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.

Méthodes de consolidation

Etant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SAH SA, la méthode de consolidation retenue pour les six filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation ;
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Éliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant des transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré ;
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale ;
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

II. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers consolidés, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

II.1 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables Tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

II.2 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Immobilisations incorporelles	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques matériels et outillages	10%
- Matériels de transport	20%
- Mobiliers et matériels de bureau	10%
- Agencements, aménagements et installations	10%

- Machines de production 6,66%

II.3 Les emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

II.4 La valorisation des stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

II.5 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par les différentes sociétés et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III. Notes sur le Bilan

III.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2020 à 533.866DT contre 535.544DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Conception, marques et brevets	490980	476 730
Logiciels	3358418	2 979 229
TOTAL	3 849398	3 455 959
<i>Amortissements</i>	(3 315 532)	(2 920 415)
Immobilisations incorporelles nettes	533866	535 544

III.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2020 à 388.459.130DT contre 353.721.633DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Terrains	22 800 392	19 315 932
Constructions	67 172 394	61 374 751
Agencements, Aménagements et installations divers	49 401 223	37 346 165
Equipements de bureaux	7 656 210	1 295 138
Equipements de laboratoire	1 769 402	1 431 669

Installations techniques	21 791 724	28 651 021
Matériel de collecte	51 521	51 521
Matériel de transport	28 025 874	25 398 579
Matériel informatique	5 222 737	4 752 019
Matériels et outillages industriels	262 381 282	219 143 728
Immobilisations corporelles avancées et acomptes	7 660 239	11 339 139
Immobilisations corporelles en cours	81 082 560	75 550 939
Emballages récupérables identifiables	5 324 773	2 785 588
TOTAL	560 340 331	488 436 189
<i>Amortissements</i>	(171 881 201)	(134 714 556)
Immobilisations corporelles nettes	388 459 130	353 721 633

III.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2020 à 3.255.324DT contre 2.844.232DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Prêts au personnel	603 767	619 391
Cautiionnements	2 651 557	2 224 841
Total des immobilisations financières	3 255 324	2 844 232

III.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 38.197.871 DT contre 19.584.610DT au 31 décembre 2019 et correspondent aux frais préliminaires et des charges à répartir engagés par les sociétés du groupe.

III.5 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2020 à 263.505.507 DT contre 253.646.910 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Stocks de matières premières	191 245 773	189 742 996
Stocks de pièces de rechanges	24 284 010	16 541 529
Stocks produits finis	50 125 377	49 431 013
Total	265 655 160	255 715 538
<i>Provision matières premières</i>	(1 778 274)	(681 113)
<i>Provision pièces de rechange</i>	(90 524)	(92 866)
<i>Provision produits finis</i>	(280 855)	(1 294 649)
Total des stocks nets des provisions	263 505 507	253 646 910

III.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les clients et comptes rattachés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2020 à 174.014.103 DT contre 164.843.805DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit:

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Clients	174 859 165	162 121 237
Client douteux ou litigieux	4 726 440	4 726 440
Clients effets	1 563 082	2 953 355
Total créances brutes	181 148 687	169 801 032
<i>Provision pour dépréciation des comptes clients</i>	(7 134 584)	(4 975 227)

Total créances nettes	174 014 103	164 843 805
------------------------------	--------------------	--------------------

III.7 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2020 à 46.853.321 DT contre 61.190.923DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Fournisseurs, avances et acomptes	4 453 755	1 386 243
Fournisseurs Ristournes à obtenir	6 626 962	4 410 755
Etat, Impôts et Taxes	25 439 825	38 446 848
Charges constatées d'avance	2 589 388	2 828 689
Débiteurs divers	8 017 719	14 356 519
Créance liée au personnel	105 209	141 406
TOTAL	47 232 858	61 570 460
Provision pour dépréciation des autres actifs	(379 537)	(379 537)
Total des autres actifs nets des provisions	46 853 321	61 190 923

III.8 Placements et autres actifs financiers (En DT)

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2020 à 3.004.216 DT contre 5.504.216 DT au 31 décembre 2019. Ils représentent les placements effectués par la société Azur Papier SA.

III.9 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2020 à 45.683.482DT contre 34.074.338 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Liquidités et équivalents de liquidités SAH SA	2 903 427	5 549 266
Liquidités et équivalents de liquidités SAHD Algérie	330 246	398 972
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Maroc	3 912	246 774
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Libye	36 406 474	22 866 847
Liquidités et équivalents de liquidités AZUR Papier	2 228 446	1 622 055
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Algérie	1 048 587	2 195 305
Liquidités et équivalents de liquidités AZUR Détergeant	1 649 250	212 713
Liquidités et équivalents de liquidités Cote d'Ivoire	158 130	123 175
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Sénégal	955 010	859 231
TOTAL	45 683 482	34 074 338

III.10 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres consolidés part du Groupe après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2020 à 314.215.854DT contre 290.746.250 DT au 31 décembre 2019. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Subvention d'invest	Distribution des dividendes	Résultats reportés	Réserve de réinvest	Ecart de conversion	Résultat d'exercice	Total
Situation nette au 31/12/2019	65 345 762	6 031 916	74 228 084	2 362 522		180 468 860	14 825 308	12 250 048	22 129 442	377 641 942
Affectation du résultat 2019	-	502 660			9 801 863	11 824 919			(22 129 442)	-
Situation nette après affectation du résultat 2019	65 345 762	6 534 576	74 228 084	2 362 522	9 801 863	192 293 779	14 825 308	12 250 048	-	377 641 942
Distribution des dividendes	-	-	-	-	(9 801 863)	-	-	-	-	(9 801 863)
Subvention Obtenue en 2020	-	-	-	1 000 000	-	-	-	-	-	1 000 000
Quote-part des subventions d'investissements	-	-	-	(507 462)	-	(235 668)	-	-	-	(743130)
Variation d'écart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	(3 703 558)	-	(3 703 558)
Ajustement des réserves	-	-	-	-	-	(405 420)	-	-	-	(405420)
Situation nette au 31/12/2020	65 345 762	6 534 576	74 228 084	2 855 060	-	191 652 691	14 825 308	8 546 490	-	363 987 971
Résultat net 2020	-	-	-	-	-	-	-	-	33 466 827	33466827
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	65 345 762	6 534 576	74 228 084	2 855 060	-	191 652 691	14 825 308	8 546 490	33 466 827	397 454 798
Part du Groupe	65 345 762	6 534 576	74 228 084	2 855 060	-	111 667 780	14 825 308	5 370 074	33 389 210	314 215 854
Part des minoritaires	-	-	-	-	-	79 984 911	-	3 176 416	77 617	83 238 944

III.11 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2020 à 109.462.714 DT contre 94.657.139 DT au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Emprunts SAH SA	50 909 792	32 615 415
Emprunts AZUR Papiers SA	11 165 837	10 638 686
Emprunts SAH Algérie	3 415 667	4 436 128
Emprunts SAH CI	5 488 515	6 792 061
Emprunts AZUR Détergent	32 969 765	34 320 364
Emprunts SAH Sénégal	5 513 138	5 854 485
Total des emprunts	109 462 714	94 657 139

III.12 Autres passifs non courants (En DT)

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1.193.632DT contre 1.213.198DT au 31 décembre 2019. Ils correspondent aux provisions pour risques et charges constatées par les différentes sociétés.

III.13 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2020 à 132.375.305 DT contre 138.838.868DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Fournisseurs SAH SA	67 766 231	71 588 040
Fournisseurs SAHD Algérie	7 994	2 066
Fournisseurs SAH Maroc	2 201 043	2 341 798
Fournisseurs SAH Libye	7 722 676	682 450
Fournisseurs AZUR Papier	13 889 166	14 081 604
Fournisseurs SAH Algérie	15 842 439	14 726 018
Fournisseurs SAH CI	2 204 304	3 805 740
Fournisseurs SAH DET	20 908 648	31 393 315
Fournisseurs SAH Sénégal	1 832 804	217 837
TOTAL	132 375 305	138 838 868

III.14 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 55.379.455DT contre 49.311.200DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Charges à payer	4 613 176	3 513 705
Créditeurs divers	24 826 615	29 715 394
Dettes liées au personnel	7 750 581	6 042 589
Dividendes à payer	86 580	89 870
Etat, Impôts et Taxes	8 574 322	4 640 014
Ristournes à accorder	9 528 181	5 309 628
TOTAL	55 379 455	49 311 200

III.15 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 254.489.422DT contre 208.295.395 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Autres passifs financiers courants SAH SA	120 726 982	107 199 878
Autres passifs financiers courants AZUR Papier	46 231 168	36 669 244
Autres passifs financiers courants SAH Algérie	12 480 582	16 036 936
Autres passifs financiers courants AZUR DET	67 597 009	48 389 337
Autres passifs financiers courants SAH CI	7 453 681	-
TOTAL	254 489 422	208 295 395

III.16 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2020 à 18.247.750DT contre 31.476.745DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
SAH SA	3 093 781	3 495 372
SAHD Algérie	397	439
AZUR Papier SA	4 056 901	16 172 214
SAH Algérie	1 826 304	1 737 439
SAH Maroc	-	7 767
SAH Détergents	2 466 337	2 847 283
SAH Côte d'ivoire	3 586 714	7 163 236
SAH Sénégal	3 217 316	52 995
TOTAL	18 247 750	31 476 745

IV. Notes sur l'état de résultat

IV.1 Les produits d'exploitation (En DT)

Les produits d'exploitation totalisent 631.666.504DT en 2020 contre 564.257.384 DT en 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Chiffre d'affaires	645 231 420	572 871 892
Autres produits d'exploitation	3 518 083	4 121 825
R.R.R accordés	(17 082 999)	(12 736 333)
TOTAL	631 666 504	564 257 384

IV.2 Achats consommés (En DT)

Les achats consommés totalisent 368.490.012 DT en 2020 contre 392.688.091 DT en 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Achats de matières premières	339 404 555	360 398 676
Achat d'emballages	34 224 684	36 562 315
Achats de marchandises vendues	-	500 014
R.R.R obtenus	(5 139 227)	(4 772 914)
TOTAL	368 490 012	392 688 091

IV.3 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel totalisent 66.457.645 DT en 2020 contre 52.756.950 DT en 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Salaires et appointements	59 949 444	47 233 845
Charges de congés à payer	678 409	633 673
Autres charges du personnel	76 274	68 550
Charges sociales légales	5 753 518	4 820 882
TOTAL	66 457 645	52 756 950

IV.4 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent 39.110.209 DT en 2020 contre 26.558.102 DT en 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Dotations aux amortissements	29 214 252	23 090 271
Résorption des charges à répartir et frais préliminaires	9 545 829	3 947 025
Dotations aux prov. pour risques et charges	80 312	621 949
Dotations aux prov. pour dép. de stocks	275 527	(799 262)
Dotations aux prov pour dép. comptes clients douteux	222 530	(228 881)
Reprise sur provision	(228 241)	(73 000)
TOTAL	39 110 209	26 558 102

IV.5 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation totalisent 83.011.208 DT en 2020 contre 74.131.069 en 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Frais de publicité	11 666 813	14 004 434
PDR et variation de stock de consommables	9 281 238	7 197 230
Electricité	16 964 405	15 611 916
Carburant et maintenance véhicules	2 016 393	3 135 810
Entretien et réparation	7 265 989	4 982 295
Location	5 505 800	3 266 923
Primes d'assurance	1 573 675	1 435 917
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 457 133	1 534 931
Transport sur ventes	13 673 797	9 040 224
Frais de déplacements et missions	516 326	1 700 321
Frais postaux et de communication	629 760	385 476
Services bancaires et assimilés	2 345 282	2 581 071
Etat, impôts et taxes	2 266 296	2 523 516
Autres charges d'exploitation	7 848 301	6 731 005
TOTAL	83 011 208	74 131 069

IV.6 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes totalisent 39.742.442DT en 2020 contre 40.898.384 DT en 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Intérêts	33 900 864	31 383 235
Résultat de change	5 938 454	9 364 301
Autres pertes et produits financiers	(96 876)	150 848
TOTAL	39 742 442	40 898 384

IV.7 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires totalisent 1.644.210 DT en 2020 contre 2.386.430 DT en 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Quote-part de sub. d'investis inscrite en résultat	743 130	686 572
Produits exceptionnels et autres gains	664 557	1 670 857
Produit sur cession d'immobilisations	236 523	29 001
TOTAL	1 644 210	2 386 430

V.8 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires totalisent 2.781.538 DT en 2020 contre 56.893DT en 2019 et se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
Charges nettes sur cession d'immobilisation	260	205
Amendes et pénalités	58 347	32 133
Autres pertes ordinaires	2 722 931	24 555
TOTAL	2 781 538	56 893

V. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Variation des stocks

<u>LIBELLE</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>	<u>Variation</u>
Stocks de matières premières	191 245 773	189 742 996	1 502 777
Stocks de pièces de rechanges	24 284 010	16 541 529	7 742 481
Stocks produits finis	50 125 377	49 431 013	694 364
Total	265 655 160	255 715 538	9 939 622

Variation des créances

<u>LIBELLE</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>	<u>Variation</u>
Clients	174 859 165	162 121 237	12 737 928
Client douteux ou litigieux	4 726 440	4 726 440	-
Clients effets à recevoir	1 563 082	2 953 355	(1 390 273)
Total créances brutes	181 148 687	169 801 032	11 347 655

Variation des autres actifs

<i>LIBELLE</i>	<i><u>31.12.2020</u></i>	<i><u>31.12.2019</u></i>	<i><u>Variation</u></i>
Fournisseurs, avances et acomptes	4 453 755	1 386 243	3 067 512
Fournisseurs ristourne à obtenir	6 626 962	4 410 755	2 216 207
Etat, impôts et taxes	25 439 825	38 446 848	(13 007 023)
Charges constatées d'avance	2 589 388	2 828 689	(239 301)
Débiteurs divers	8 017 719	14 356 519	(6 338 800)
Créance liée au personnel	105 209	141 406	(36 197)
TOTAL	47 232 858	61 570 460	(14 337 602)

Variations des fournisseurs

<i>LIBELLE</i>	<i><u>31.12.2020</u></i>	<i><u>31.12.2019</u></i>	<i><u>Variation</u></i>
Fournisseurs SAH SA	67 766 231	71 588 040	(3 821 809)
Fournisseurs SAHD Algérie	7 994	2 066	5 928
Fournisseurs SAH Maroc	2 201 043	2 341 798	(140 755)
Fournisseurs SAH Libye	7 722 676	682 450	7 040 226
Fournisseurs AZUR Papier	13 889 166	14 081 604	(192 438)
Fournisseurs SAH Algérie	15 842 439	14 726 018	1 116 421
Fournisseurs SAH CI	2 204 304	3 805 740	(1 601 436)
Fournisseurs SAH DET	20 908 648	31 393 315	(10 484 667)
Fournisseurs SAH Sénégal	1 832 804	217 837	1 614 967
TOTAL	132 375 305	138 838 868	(6 463 563)

VI. Note sur les parties liées

a- Transactions avec le partenaire Libyen :

- Au 31 décembre 2020, les chiffres d'affaires réalisés avec les partenaires libyens et les soldes s'élèvent comme suit :

Partenaire	Chiffre d'affaires	Solde au 31/12/2020
Tacharoukiet EL MAWADA,	-	417
Société Tacharoukiet El OFOK	5 668	2 800
Société Gharb EL.MOUTAWASSET	75	107
Société Obeigi Consumer Product	4 598	3 528
Société ShariktAnnarjesAdouwal	62 225	11 983
Total	72 566	18 835

- Au 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires réalisé par la société SAH Libye avec les partenaires libyens s'élève à 24.146kDT.

b- Mezni Jalila & Mounir Jaiez :

- La charge de loyer relatif au dépôt de stockage à la Charguia propriété de Mme MEZNI Jalila et Mr Mounir JAIEZ comptabilisée dans les comptes de SAH SA, au titre de l'exercice 2020, s'élève à 120kDT ;
- Le compte courant associé de Mme Jalila Meznichez Azur Papier SA s'élève au 31 décembre 2020 à 128kDT.

VII. Note sur les éventualités et les événements postérieurs à la date de clôture :

La Banque centrale de Libye a approuvé un nouveau taux de change à partir du mois janvier 2021 afin d'harmoniser le taux de change bancaire et celui du marché parallèle.

Cette mesure implique une forte dépréciation du dinar libyen par rapport au dinar tunisien, et pourra entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de groupe ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

D'un point de vue comptable compte tenu qu'il s'agit bien d'un événement postérieur à la clôture non lié à des conditions existantes à la date de clôture, un ajustement des comptes n'a pas été nécessaire au 31 décembre 2020.

VIII. Note sur l'impact COVID-19

Les états financiers de groupe SAH SA ont été préparés durant les circonstances particulières se rattachant à la Covid 19 qui continue à servir jusqu'à la date des présentes notes. La direction générale confirme à ce propos que :

- L'hypothèse du maintien de la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause lors de la préparation et la présentation des états financiers arrêtés au 31/12/2020.
- Elle n'a procédé à aucun changement de méthode dans les estimations des montants devant être présentés dans les états financiers annuels au 31 décembre 2020, comparés aux montants des précédents états financiers intermédiaires (au 30 juin 2020) et annuels (au 31 décembre 2019) ;
- La situation financière et la performance du groupe n'ont pas subi de variations significatives liées à la pandémie Covid 19. Toutefois, des dépenses supplémentaires ont été engagées pour faire face à la pandémie. Ces dépenses concernent notamment des locations de bus pour le transport du personnel, l'achat de gels hydroalcooliques, de masques, de produits désinfectants et des équipements de protection.
- En l'absence de répercussions sur ses activités, le groupe n'a bénéficié d'aucune mesure de soutien de la part du gouvernement. La société a été en mesure d'honorer ses engagements sans avoir recours au rééchelonnement de la dette bancaire.
- Aucun évènement significatif postérieur à la fin de la période, ayant un impact sur la performance et la situation financière de la société au 31 décembre, n'a été constaté ;
- Soucieux d'agir en tant qu'entreprise citoyenne, et dans le cadre de sa responsabilité sociétale, le groupe a contribué à l'effort national de lutte contre la propagation de la pandémie en apportant des aides aux hôpitaux et des dons au fonds de lutte contre la Covid-19.

VIII. Note sur les engagements hors bilan

SAH Tunisie

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
1995	B.N.A	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....).
1995	U.I.B	175 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	U.I.B	20 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	B.N.A	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1996	B.N.A	30 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	B.N.A	60 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	B.N.A	135 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
1997	U.I.B	50 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1999	U.I.B	478 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1999	B.N.A	720 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1999	B.N.A	795 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1999	U.I.B	970 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2000	B.N.A	400 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2000	B.N.A	500 000	- Hypothèque en 1 ^{er} rang sur la propriété objet du lot n°135 du plan de lotissement de la Charguia I (siège social).
2001	B.N.A	885 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2001	B.N.A	1 250 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2004	B.N.A	650 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2004	U.I.B	3 185 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2005	B.N.A	2 725 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) pour 2 550 000 DT ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2005	U.I.B	8 550 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2005	B.N.A	3 150 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab ; - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n°135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social) ; - Nantissement au premier rang sur chaine de production bébé d'une valeur de 1 970 000 EURO.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2006	B.T.E.	2000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) ; - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2006	B.T.L.	3000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2008	U.I.B	2500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) ; - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit ; - Hypothèque en rang utile sur lot n°25 du titre foncier 2062 Béja (site 5) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2008	B.T.L.	4000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2007	B.T.E.	1500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2009	B.N.A	3000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab
2010	B.T.E.	1800 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2010	B.N.A	6000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab
2011	B.I.A.T	6 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers n°11827 et n°11828 à Mjez El Bab
2011	ATTIJARI BANK	4500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2012	BNA	3 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utiloe du titre financier n°11827 à Mjez EL-Bab
2012	AZUR	5 930 000	<ul style="list-style-type: none"> - Caution solidaire avec AZUR au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2013	BNA	2 700 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile du titre financier N°11827 à Mjez EL-Bab. - Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m² revenant actuellement à AZUR .
2013	ATTIJARI	10 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur matériel de 1er rang et en pari passu avec la BIAT. - Nantissement sur fonds de commerce rn rang disponible et en pari passu avec la BIAT. - Hypothèque immobilière de 1er rang et en pari passu avec la BIAT portant sur : <ul style="list-style-type: none"> *totalité des lots n°55-56-57-58-59-60 et 61 du lotissement zone industrielle Zriba, à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan *totalité du lot n°25 Bis du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Engagement d'hypothèque immobilière de 1er rang, sur la totalité des lots n°59-60-61-62-63-64 de la zone industrielle Béja Nord TF N°18801.
2013	BIAT	7 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'BIAT totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF n°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT <ul style="list-style-type: none"> *totalité du lot n°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire Du TF N°21422/7248 Zaghouan *totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF n°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT, le matériel installé dans le local installé à la zone industrielle de Zriba 4 - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'BIAT du matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2013	UIB	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB *totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 et 11828 Béja . - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB *totalité du lot N°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan *totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan. - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB, le matériel installé dans le local installé à la zone industrielle de Zriba 4 - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB du matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2013	B.T.L.	1000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2014	U.B.C.I.	4100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2014	U.I.B	5000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-bab. - Hypothèque en rang utile : <ul style="list-style-type: none"> *Totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan *Totalité du lot N°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2015	ATTIJARI BANK	6100 000	- Nantissement en rang disponible sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile... - Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2015	UBCI	2300 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.....)
2015	UBCI	5000 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.....)
2015	UBCI	5000 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2015	B.T.L.	1100 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2015	ATTIJARI BANK	3600 000	- Nantissement en rang disponible sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba. - Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrains composés des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 de 45254 m ² titre financier N°21422/7248 Zaghouan et parcelle N°25BIS de 14998 m ² titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.
2015	UIB (Avenant)	4000 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2016	BH	4000000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 Béja.
2017	UIB	7200 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir . Hypothèque sur titre foncier N°11827 Béja sis à mjez Bab. - Hypothèque sur les lots N°56-57-58-59-60 et 61 sis à la zone industrielle Zriba 4 titre foncier N°21422/7248 Zaghouan d'une surface de 45254 m², auprès de l'AFI. - Hypothèque sur lot N°25 bis sis à la zone industrielle Zriba d'une superficie de 14998 m² titre foncier N°21422/748 auprès de l'AFI.
2017	BNA	6 700000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir . Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2017	UIB	7200 000	<p>- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...)</p> <p>- Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir</p> <p>- Hypothèque sur titre foncier N°11827 Béja sis à mjez Bab.</p> <p>- Hypothèque sur les lots N°56-57-58-59-60 et 61 sis à la zone industrielle Zriba 4 titre foncier N°21422/7248 Zaghouan d'une surface de 45254 m², auprès de l'AFI.</p> <p>- Hypothèque sur lot N°25 bis sis à la zone industrielle Zriba d'une superficie de 14998 m² titre foncier N°21422/748 auprès de l'AFI.</p>
2018	ATTIJARI BANK	6 400 000	<p>- Hypothèque immobilière en rang utile, portant sur la totalité de la propriété, objet du titre N°11828 BEJA, sis au Nord et à proximité d Mjez Bab, d'une superficie de 1454 m² ainsi que sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11 827 BEJA, sis au nord et à proximité de Mjez Bab, d'une superficie globale de 3452 m².</p> <p>- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para-médicaux et cosmétiques dont le siège social sis au N°5 Rue 8610 Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production et à créer, immatriculé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N°B151092003 et comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit de bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds, ainsi que les bénéfices de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et ce au cas où l'emprunteuse ne serait pas propriétaire des lieux ainsi que la totalité du matériel fixe, mobile et roulant ustensiles et installations du mobilier commercial et de tous les accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matières premières et outillage qui pourraient se trouver dans le dit fonds, lors de la réalisation éventuelle du gage.</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2018	BH	4 000 000	<p>- Hypothèque en rang utile, sur la propriété objet du titre foncier 11827-Béja d'une superficie de 3452 m², revenant à SAH.</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce.</p>
2018	ABC Bank	4 900 000	<p>- Hypothèque en rang utile, en faveur ABC sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « Société d'Articles Hygiéniques » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab Béja</p> <p>- Hypothèque en rang utile, en faveur ABC, sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « I Société d'Articles Hygiéniques » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab - Béja telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserve.</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2018	ATTIJARI BANK	10 500 000	<p>- Une hypothèque en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11828 Béja sis au nord et proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454m².</p> <p>- Une Hypothèque en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez bab d'une superficie globale de 3452 m².</p> <p>- Une hypothèque de rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI » d'une superficie approximative de 45254m², à distance du titre foncier N°21422/7748 Zaghouan.</p> <p>- Une hypothèque en rang disponible portant sur la parcelle N°25BIS du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 14998m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan (une promesse de vente a été conclu entre AFI et SAH.</p> <p>- Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181.</p> <p>- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques.</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2018	UIB	3 920 000	<p>- Un nantissement au rang utile sur l'ensemble des éléments du fonds de commerce, sans aucune exception ni réserves corporelles et incorporelles consistant à la production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques, sis 05 rue 8610 Z.I Charguia I et à Mjez Bab, comprenant notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attaché, le droit au bail des locaux où est exploité le dit fonds de commerce et le matériel fixe, mobile et roulants y attaché ainsi que dépôts, succursales etc... inscrit au registre de commerce auprès du tribunal de première instance Tunis sous le N°B151092003. Au moyen de ce nantissement, la banque aura et exercera les différents éléments des fonds matériels, équipements et outillages ci-dessus désignés, tous les droits actions et privilège conférés par la loi au créancier nanti du gage pour se faire payer sur les prix à en provenir du montant de sa créance en principal, intérêts, frais et accessoires, et ce par préférence à tous autres créanciers non privilégiés.</p> <p>- Conformément aux prescriptions de la loi N°2001-19 du 06/02/2001, l'emprunteur confère par les présentes à la banque qui accepte à titre de gage et de nantissement en rang utile le matériel existant et le matériel à acquérir porter sur la liste jointe. Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local situé au 5 rue 8610 ZI charguia I Tunis, Mjez Bab, et Béja et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la banque.</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2018	BH	3 000 000	<p>- Un nantissement en rang utile conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur l'ensemble sans aucune exception ni réserves des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce consistant en une unité de production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques sous la dénomination « LILAS » dont le siège est à la Charguia Tunis, et l'usine à Mjezbab et Béja enregistré au R.C du tribunal de 1ère instance Tunis sous N°B151092003 et qui comprend l'enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, le droit au bail, bénéfice de toutes prorogations et totalité des matériels fixes mobil, roulants outillage et ustensiles des installations des mobiliers commerciaux et de tout accessoires servant à l'exploitation du fonds .</p> <p>- Etant donné qu'un nantissement de 8 000 000 D a été inscrit au profit de la B.H au registre des nantissements auprès du T.1ère I./Béja le 16/11/17 sous le N°3890 et auprès du T.1ère I/Tunis le 16/11/17 sous N°NAO125982017, Mr le juge chargé du registre de commerce est prié de porter ce nantissement de 8 000 000D à 11 000 000 D.</p> <p>- Une hypothèque en rang utile sur toute la propriété objet du titre N°11827-Béja sis à Mjezbab d'une superficie de 3452m² et doit porter toutes ses dépendances actuelles et éventuelles, les servitudes actives et passives, bâtiments constructions et annexes.</p> <p>- Etant donnée qu'une hypothèque de 8 000 000 D, a été inscrit au profit du B.H sur le TF°11827-Béja le 17/11/17 dépôt Béja Monsieur le conservateur de la propriété foncière est prié de porter cette hypothèque à la somme de 11 000 000D.</p>
2018	BIAT	9 500 000	<p>- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Mjez Bab gouvernerat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES ainsi que la totalité de la propriété sise à MLjez Bab, gouvernerat de Béja d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2018	BIAT	13 500 000	- La SAH affecte spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte à titre de gage et nantissement de rang utile, à hauteur de six millions de dinars, selon articles 236 et suivants du code commerce l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, para médicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab Gouvernerat de Béja, inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis.
2018	BIAT	1 600 000	- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Mjez Bab gouvernerat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES » et sur la totalité de la propriété sise à Mjez Bab, gouvernerat de Béja, d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé «SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES»
2019	BNA	1 200 000	<p>B) GARANTIE MOBILIERE : Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N° B151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia. Nantissement en 1^{er} rang affectant le matériel à acquérir et ce conformément à la loi 2001-19. En conséquence, le privilège résultant du nantissement susvisé sera inscrit sur le registre tenu à cet effet par le greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Tunis.</p> <p>B) GARANTIE IMMOBILIERE : Une hypothèque en rang utile pour la totalité de la propriété dénommée « Société d'Articles Hygiéniques « objet du TF N°11827 Béja.</p>
2019	BNA	7 300 000	<p>C) GARANTIE MOBILIERE Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous N°151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques et para pharmaceutiques sis à la Charguia</p> <p>B) GARANTIE IMMOBILIERE Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « Société d'Articles Hygiéniques « objet du TF n)11827 Béja</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2019	BIAT	2 900 000	<p>NANTISSEMENT DE MATERIEL</p> <p>Un nantissement et gage de premier rang sur le matériel porté sur les factures (VENUS, UNIVERSA WRAPPING MACHINE), ce nantissement s'étend en outre à tous les objets Qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local, ce Matériel nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba IV.</p>
2019	ATTIJARI	2 000 000	<p>A) GARANTIE IMMOBILIERE</p> <p>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11828 Béja sis à Mjezbab , superficie 1454 m².</p> <p>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11827 Béja sis à Mjezbab, superficie 3452 m²</p> <p>B) NANTISSEMENT</p> <p>Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des Éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production de produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques. Un nantissement de 1er rang sur Matériel à acquérir (conservation des biens donnés en Garantie.</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2020	ATB	16 700 000	<p>-Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Zcomprenant notamment L'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>-Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>-Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>-Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m²et objet du titre foncier N°11828 Béja.</p>

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2020	ATB	12 000 000	<p>- 1)Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Zcomprenant notamment L'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>2)Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m²et objet du titre foncier N°11828 Béja</p>

Autres engagements hors bilan

- En avril 2020, la société SAH SA a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mCFA(4,3mDT) sollicitée par SAH Sénégal.
- En juillet 2020, la société SAH SA a accordé une lettre de confort au profit de la banque SGA Algérie afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 50mDZD sollicitée par SAH Algérie.
- Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2020 à 25.270.702 DT.

Azur Papier SA

DATE	Banque	En DT	GARANTIE DONNEE
03/2011	UIB	11 500 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
23/03/2011	BIAT	15 000 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
23/03/2011	ATTIJARI	11 000 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
01/03/2011	BNA	4 500 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
24/11/2014	UIB	2 000 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
25/05/2015	BNA	5 900 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
04/09/2014	ATTIJARI	8 300 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
10/04/2013	BIAT	7 200 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
24/11/2014	UIB	6 100 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
16/09/2016	UBCI	8 250 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
20/07/2015	BTL	5 300 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
26/11/2015	ATTIJARI	2 300 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels

08/05/2019	ATTIJARI	3 200 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50.000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
23/03/2011	UIB	11 500 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50.000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels

- Une caution solidaire est obtenue de la société mère SAH SA avec Azur Papier SA au profit de l'Union Internationale des Banques depuis 2012. Il s'agit d'un aval achats de matières pour un montant de 5.930.000 DT.
- Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2020 à 16.186.609 DT.

Azur Détergent SA

DATE	Banque	En DT	GARANTIE DONNEE
2018	ATTIJARI Bank	11 000 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghuan Hypothèque immobilière de premier rang en paru- passu avec l'Amen Bank sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghuan Nantissement sur fonds de commerce de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank Nantissement sur matériel de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank
2018	AMEN Bank	10 000 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec Attijari Bank sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghuan Hypothèque immobilière de premier rang en paru- passu avec Attijari Bank sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghuan Nantissement sur fonds de commerce de premier rang en paru-passu avec Attijari Bank Nantissement sur matériel de premier rang en paru-passu avec Attijari Bank

2018	BNA	9 000 000	<p>Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BH sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.</p> <p>Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BH sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</p> <p>Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.</p> <p>Nantissement en premier rang sur matériel.</p>
2019	BH	10 000 000	<p>Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.</p> <p>Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</p> <p>Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.</p> <p>Nantissement en premier rang sur matériel.</p>
2019	Amen Bank	15 500 000	<p>Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec Attijari Bank, La BH et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.</p> <p>Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec Attijari Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</p> <p>Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.</p> <p>Nantissement en premier rang sur matériel.</p>

2019	BH	14 000 000	<p>Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.</p> <p>Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</p> <p>Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.</p> <p>Nantissement en premier rang sur matériel.</p>
2019	Attijari Bank	10 000 000	<p>Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.</p> <p>Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</p> <p>Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.</p> <p>Nantissement en premier rang sur matériel.</p>
2019	BNA	11 500 000	<p>Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et BH sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.</p> <p>Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et BH sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</p> <p>Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.</p> <p>Nantissement en premier rang sur matériel.</p>
2020	BIAT	3 500 000	Nantissement en premier rang sur matériel

- Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2020 à 7.398.000 DT.

Rapport des commissaires aux comptes

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
du Groupe la Société d'Articles Hygiéniques « SAH »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis-***

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 314.215.854 dinars y compris le résultat bénéficiaire (part du Groupe) de l'exercice s'élevant à 33.389.210 dinars ainsi que la part des minoritaires dans les capitaux propres de 83.238.944 dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note VIII aux états financiers dans laquelle la Direction a décrit les mesures prises à la suite de la pandémie du virus COVID -19 et les impacts de la crise sanitaire sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée par cette observation.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Description de la question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan arrêté au 31 décembre 2020 pour un montant net de 263.505.506 DT, représentent un des postes les plus importants des états financiers. Au 31 décembre 2020, la provision sur les stocks s'élève à 2.149.653 DT.

Les stocks sont valorisés au coût pour les éléments achetés (matières premières et pièces de rechange), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Réponse d'audit

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de la valorisation des stocks. Nos travaux ont aussi consisté à :

- Valider l'existence physique des stocks à la date de clôture ;
- Vérifier que l'évaluation des coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock ;
- Tester le calcul du coût moyen pondéré des matières premières et pièces de rechanges et du coût de production des produits finis et semi-finis ; et
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les

comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 7 mai 2021

Les commissaires aux comptes

Conseil Audit Formation

Cabinet HAYET LABIDI

Abir Matmti

Faiez Fakhfakh